



GRUPE vyv

INSTITUT de FORMATION en SOINS INFIRMIERS

MGEN de La verrière

13 Avenue de Montfort - 78320 La Verrière

01 39 38 79 60 – ifsi@mgen.fr

PROJET PEDAGOGIQUE

2024/2025



Institut de Formation en Soins Infirmiers MGEN



TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	1
1 CONTEXTE	1
1.1 La situation géographique de l'IFSI MGEN	1
1.2 Le contexte socio démographique du territoire	1
1.3 La MGEN : Mutuelle Générale de l'Education Nationale	3
1.4 L'établissement de soins support de l'IFSI	3
1.5 Historique de l'IFSI	4
1.5.1 La formation initiale	4
1.5.2 La formation continue Forces MGEN	5
1.6 Le Cadre règlementaire de la Formation	5
1.6.1 Les tutelles.....	5
1.6.2 Les principaux textes de la profession infirmière.....	6
1.6.3 Les textes de la formation infirmière	6
1.6.4 La gouvernance de l'IFSI	6
1.7 Les acteurs de la Formation	6
1.7.1 L'équipe de l'IFSI.....	6
1.7.2 Les partenaires extérieurs	8
1.7.3 Les étudiants infirmiers	8
1.8 Prestations offertes à la vie étudiante	8
1.8.1 Se loger	8
1.8.2 Déjeuner	8
1.8.3 Se déplacer	8
1.8.4 Travailler et se connecter	8
1.8.5 Le bien être des étudiants	9
2 LES FINALITES VISEES DE LA FORMATION de l'IFSI	11
2.1 Philosophie	11
2.2 Les valeurs de l'IFSI	12
2.3 Ethique	14
2.4 Le développement pédagogique :	15
2.4.1 Principe pédagogique	15
2.4.2 Objectif d'apprentissage et de professionnalisation.....	18
2.4.3 Dispositif de formation.....	24
2.4.4 Dispositif d'évaluation.....	29
3 EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE	30
3.1 L'évaluation micro	30
3.2 L'évaluation mezzo	30
3.3 L'évaluation macro	31

ANNEXES.....	I
ANNEXE N°1 : ORGANIGRAMME	II
ANNEXE N°2 : PLAN DE L'IFSI.....	IV
ANNEXE N°3 : LISTE DE TERRAINS DE STAGE	V

PREAMBULE

Le projet pédagogique est le document institutionnel élaboré collectivement par l'équipe pédagogique de l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) de la MGEN

Il s'enracine dans l'histoire de l'IFSI et s'inscrit dans la réalité et les évolutions du système de santé actuel.

Le projet pédagogique est l'élément de référence pour la mise en œuvre du référentiel de formation. C'est un outil de travail et de communication essentiel partagé avec toutes les parties prenantes. Il tient compte des spécificités de chaque acteur. C'est un document de référence pour l'ensemble des acteurs : équipe pédagogique, étudiants, partenaires de stage, intervenants extérieurs et tutelles.

Il s'appuie sur la réglementation en vigueur et déploie les valeurs qui sous-tendent la formation, les conceptions et les choix pédagogiques de l'IFSI MGEN.

La conception du projet pédagogique est sous la responsabilité de la Directrice de l'Institut de Formation qui est garante de sa mise en œuvre.

Il est complété par les projets d'année, et les déroulés des unités d'enseignement du référentiel de formation. Il est présenté et validé par l'instance compétente pour les orientations générales de l'Institut de Formation.

1 CONTEXTE

1.1 LA SITUATION GEOGRAPHIQUE DE L'IFSI MGEN

L'IFSI est situé à l'ouest de l'Île de France, entre Versailles et Rambouillet, dans les dépendances du Château de La Verrière au milieu du parc de l'Institut MGEN de La Verrière.

Il est implanté dans la ville de La Verrière, et fait partie de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

1.2 LE CONTEXTE SOCIO DEMOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE

La communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines comprend 12 communes dont celle de La Verrière.

Le contexte sociodémographique et de santé de l'agglomération de St Quentin en Yvelines nous montre que :

- Saint-Quentin-en-Yvelines compte 228 500 habitants, répartis sur les 12 communes.
- La densité de population est 3 fois plus importante que sur l'ensemble du département des Yvelines et 2 fois plus que pour la Région Île de France

Une disparité en termes de population ou d'offre de soins sur le territoire de SQY existe sur plusieurs plans :

- Densité de population sur un territoire semi rural ou hyper urbanisé entre 500 et 1500 habitants /m²

- Une augmentation globale de la population sur le territoire entre 2009 et 2020 (de 226 105 en 2009 à 228 500 en 2020)
- Une offre de soins hors soins de ville dense mais concentrée dans les agglomérations
- Une disparité de classes d'âges entre communes limitrophes appelant un besoin en santé diversifié
- Un vieillissement de la population entre 2009 et 2020 ((10.2 à 12.1 % de 60/74 ans et 3.4 à 4.5 de 75 ans ou plus)
- Une espérance de vie à la naissance élevée mais comportant des écarts significatifs entre communes limitrophes (de 80.1 à 86.8 ans)
- Une forte dispersion des catégories socio professionnelles et des revenus

Du point de vue de la santé des populations, nous pouvons noter :

- Un taux important de maladies chroniques par rapport à l'ensemble des Yvelines.
- Un indice de mortalité supérieur à celui de la région Ile de France pour les maladies cardio-vasculaires, les maladies liées au tabac et celles liées à l'alcool

La pluralité des besoins des populations ainsi que l'offre de santé existence appelle à la professionnalisation des acteurs paramédicaux afin de répondre aux besoins des populations vulnérables ou dépendantes et s'occuper des personnes isolées dans les territoires plus ruraux du centre, de l'ouest et du Sud des Yvelines.

Le bassin de Saint Quentin en Yvelines présente les caractéristiques suivantes au niveau des qualifications et de l'emploi :

- Le taux de pauvreté en 2021 est estimé à 12.6 % de la population
- Le taux d'activité des 15/64 ans en 2020 est de 77, 4%
- Le taux de chômage des 15/ 64 ans en 2020 de 10, 3 %
- Le niveau de qualification des personnes non scolarisées plus de 15 ans en 2020 fait apparaître que 38% d'entre elles ont un niveau inférieur au niveau IV de certification
- Le taux d'emploi des femmes en 2020 en 2020 est de 62% contre 73% pour les hommes
- Un taux de chômage élevé s'observe en cas de niveau de qualification inférieure au bac (12% ou plus)

Sources

- Base de données en santé de Saint-Quentin-En-Yvelines (SQY), 2016
- https://santegraphie.fr/mviewer/?config=apps/urbadiag_v2.xml#
- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200058782>
- Schéma Régional IDF 2023-2028 : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/publication-du-prs-2023-2028>
- https://santegraphie.fr/mviewer/?config=apps/urbadiag_v2.xml#

1.3 LA MGEN : MUTUELLE GENERALE DE L'EDUCATION NATIONALE

Le Groupe MGEN existe depuis 1947. Au-delà de son identité mutualiste, la MGEN gère 33 établissements sanitaires et médico-sociaux : cliniques médicales, hôpitaux psychiatriques, centres de santé, centres de soins de suite et réadaptation, EHPAD.

L'IFSI de La Verrière est le seul établissement de formation en soins infirmiers de la MGEN.

A ce titre, l'IFSI fait référence aux valeurs portées par la MGEN, solidarité, humanisme, et respect de l'individu.

1.4 L'ETABLISSEMENT DE SOINS SUPPORT DE L'IFSI

L'Institut MGEN de La Verrière est un établissement privé de santé d'intérêt collectif (ESPIC). Il fait partie du territoire de santé Sud Yvelines Cet établissement sanitaire et médico-social s'investit dans deux champs d'activités principaux et est organisé en 5 pôles :

- **Pôle Psychiatrie et Psychopathologique de l'Adolescent et du Jeune Adulte**
 - ✓ Une unité jeune adulte psychiatrie : psychopathologie du jeune adulte et schizophrénique résistante.
 - ✓ Deux unités centrées sur les soins-réinsertion scolaire, universitaire et professionnel de l'adolescent et du jeune adulte.
 - ✓ Une activité de psychiatrie de l'adolescent comprenant une unité d'hospitalisation de crise et de prise en charge des troubles du comportement alimentaire.
 - ✓ Une consultation avancée pour les étudiants de Saint- Quentin-en-Yvelines.
 - ✓ Une consultation adolescente, jeune adulte, TCA
- **Pôle Psychiatrie Adulte**
 - ✓ Une activité sectorielle 78G15 : hospitalisation temps plein, de jour, un centre médico-psychologique.
 - ✓ Une unité post-urgence psychiatrique.
 - ✓ Une activité de psychiatrie de la personne âgée : temps plein, hôpital de jour, consultations spécialisées.
 - ✓ Un hôpital de jour en addictologie et une Équipe de liaison et de soins en addictologie (ELSA), une consultation en addictologie.
- **Pôle Médecine/SSR**
 - ✓ Une unité de médecine gériatrique court séjour.
 - ✓ Une consultation gériatrique.
 - ✓ Une unité de Soins Palliatifs.
 - ✓ Une unité de Soins de Suite et Rééducation Personne âgée.
 - ✓ Une Unité de Soins de Suite et Réadaptation en addictologie.
- **Pôle EHPAD**

En complément des unités classiques d'EHPAD, l'offre médico-sociale s'articulera autour de 3 axes :

- ✓ La grande dépendance : unité poly dépendances lourdes.
- ✓ La maladie d'Alzheimer : unités dédiées et pôle d'activité et de soins adaptés (PASA) permettant d'accueillir des résidents présentant des troubles modérés du comportement.
- ✓ Les pathologies psychiatriques chroniques vieillissantes : poursuite de l'activité de gérontopsychiatrie.

- **Du service de formation MGEN La Verrière**
 - ✓ Institut de formation en soins infirmiers
 - ✓ Formation continue en interne et externe (FORCES MGEN)
 - ✓ Centre d'information et de ressources documentaires

L'établissement de soins Institut MGEN de La Verrière, s'inscrit et coopère au sein du GHT Yvelines Sud.

Ce GHT comprend 9 établissements publics :

- Le Centre Hospitalier de Versailles (établissement support),
- Le Centre Hospitalier de Rambouillet,
- Le Centre Hospitalier Jean-Martin Charcot de Plaisir,
- L'Hôpital Gériatrique et Médico-Social de Plaisir Grignon (HGMS),
- Le Centre Hospitalier de la Mauldre,
- L'Hôpital gériatrique Philippe Dugué,
- L'Hôpital de Pédiatrie et de Rééducation de Bullion (HPR),
- L'Hôpital du Vésinet,
- L'Hôpital de Houdan.
- Deux EHPAD publics L'EHPAD d'Ablis, l'EHPAD les Aulnettes de Viroflay.

Le GHT Yvelines Sud a mis en place un système de coopérations avec des structures du territoire, notamment avec les établissements ESPIIC. Ces coopérations sont complémentaires avec les activités des établissements membres sur le Sud Yvelines

L'Institut de soins MGEN a signé une convention de coopération avec le GHT, orientée autour du projet de soins en santé mentale (Réseau de Promotion de la Santé Mentale - RPSM Yvelines Sud) pour permettre l'articulation de son projet médical avec celui du groupement hospitalier de territoire.

1.5 HISTORIQUE DE L'IFSI

1.5.1 La formation initiale

En 1959, lors de la création de l'Institut Marcel Rivière, hôpital psychiatrique, se met en place une formation spécifique à la prise en charge en service de psychiatrie destinée aux personnels de l'établissement, paramédicaux, assistants sociaux et secrétaires médicales. Cette formation a pour but d'apporter des connaissances homogènes aux personnels, de les doter d'un langage commun et surtout de les initier à la pratique de la psychothérapie institutionnelle, alors courant progressiste de la discipline.

En 1976 cette école dédiée aux professionnels de l'établissement de soins, devient un centre de formation pour les infirmiers de secteur psychiatrique.

En 1992, le centre de formation devient Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) par l'arrêté du 12 juin 1992.

En 2003, l'IFSI passe d'un agrément de 30 étudiants à un agrément de 80 étudiants en soins infirmiers par promotion, soit un total de 240 étudiants, renouvelé en 2021 pour une durée de 5 ans.

En 2022, l'agrément passe à 87 étudiants.

Depuis 2009, l'université de Versailles Saint Quentin en Yvelines est un partenaire incontournable pour les étudiants en soins infirmiers de l'IFSI MGEN.

En 2023, l'IFSI MGEN de La Verrière a renouvelé la convention de partenariat avec l'université de Versailles St Quentin en Yvelines (UVSQ) avec 8 IFSI : IFSI MGEN de la Verrière, IFSI de Versailles, IFSI de Rambouillet, IFSI de Poissy- St Germain, IFSI de Meulan-les-Mureaux, IFSI de Foch, IFSI de Raymond Poincaré et l'IFSI Ambroise Paré.

La convention renouvelée et la collaboration avec l'UVSQ inscrit l'intégration de la formation infirmière dans le processus « d'universitarisation » et permet l'attribution d'un **grade Licence lors de la validation du Diplôme d'Etat d'Infirmier**.

Depuis 2015, l'IFSI se modernise régulièrement, rénove ses locaux et intègre des équipements technologiques de pointe pour accompagner la professionnalisation des étudiants.

1.5.2 La formation continue Forces MGEN

En 1997, l'IFSI ouvre un secteur de formation continue nommé Forces MGEN qui propose des formations à destination des professionnels de santé médicaux et paramédicaux.

En 2018, il obtient l'agrément de l'ANDPC pour réaliser des formations dans le cadre du Développement Professionnel Continu (DPC).

Aujourd'hui, il propose aux professionnels de l'Institut MGEN et à d'autres professionnels de santé du territoire un catalogue d'une trentaine de formations organisées autour de 5 domaines :

- Prévention et gestion des risques
- Consolidation et développement des savoirs en gériatrie
- Consolidation et développement des savoirs en psychiatrie
- Outils et méthodes thérapeutiques
- Autres dispositifs : Analyse des pratiques professionnelles, Préparation aux épreuves de sélection en IFSI par la voie professionnelle continue, formation au DEI des professionnels relevant de l'art 9 (promotion de 30 apprenants)

1.6 LE CADRE REGLEMENTAIRE DE LA FORMATION

La formation aboutit à l'obtention du Diplôme d'Etat Infirmier, grade Licence pour un exercice de la profession sur l'ensemble des secteurs d'activité sanitaire et sociale.

1.6.1 Les tutelles

La responsabilité relative aux fonctionnements des Instituts de Formation en soins infirmiers est dévolue aux compétences respectives des tutelles :

- Le ministère de la Santé représenté par l'ARS, qui définit les grandes orientations de la politique de santé de la région Île-de-France dans le cadre du Projet Régional de Santé
- Le Conseil Régional, partenaire essentiel en qualité de financeur, impacte fortement l'organisation, la gestion et le projet pédagogique des instituts
- La DRIEETS Ile de France, Direction Régionale Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, instance diplômante
- Le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

1.6.2 Les principaux textes de la profession infirmière

- **Le Décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004** qui définit le champ d'action, les missions et les actes que l'infirmier(e) est autorisé(e) à réaliser :
 - ✓ Articles R 4311-1 à R4311-15 Actes professionnels
 - ✓ Articles L 4311-1 à L 4311-29 Exercice de la profession
 - ✓ Articles L 4312-1 à L 4312-9 Organisation de la profession et règles professionnelles
- **Le Code de Déontologie des infirmiers, décret du 25 novembre 2016**, qui précise les règles professionnelles communes à tous les infirmiers et infirmières, quels que soient leur mode d'exercice.
- L'exercice Professionnel s'appuie sur **la Loi 2002-203 du 4 mars 2002 relative** aux droits des malades et à la qualité du système de santé.

1.6.3 Les textes de la formation infirmière

- L'arrêté du 31 juillet 2009, modifié notamment par les arrêtés du 29 décembre 2022 et 3 juillet 2023, relatif au Diplôme d'Etat Infirmier fixe les modalités de mise en œuvre du référentiel de formation, axé sur le développement de compétences définies à partir du référentiel d'activités infirmières.
- Le Décret n°2012-1123 du 23 septembre 2010 relatif à la délivrance du grade de licence.
- L'arrêté du 29 juillet 2022 et 9 juin 2023 modifiant l'arrêté modifié (2018 et 2021) du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.
- L'arrêté du 12 juin 2018 modifié relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé.

1.6.4 La gouvernance de l'IFSI

La gouvernance de l'Institut de Formation est organisée de la façon suivante :

- **L'Instance compétente pour les orientations générales de l'institut.** Elle est présidée par le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé ou son représentant. Elle se réunit au moins une fois par an.
- **La section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles** des étudiants. Elle est présidée par la Directrice de l'IFSI. Elle se réunit autant que nécessaire.
- **La section compétente pour le traitement des situations disciplinaires.** Le président est tiré au sort parmi les représentants des enseignants participant à l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut. Cette instance prend des décisions relatives aux fautes disciplinaires. Elle se réunit autant que nécessaire.
- **La section relative à la vie étudiante** présidée par la directrice de l'IFSI. Le vice-président est un étudiant désigné parmi les étudiants présents à cette section. Elle se réunit au moins deux par an.

1.7 LES ACTEURS DE LA FORMATION

1.7.1 L'équipe de l'IFSI¹

La directrice est responsable de l'équipe pédagogique et de l'équipe administrative.

La Directrice est garante :

- Des axes stratégiques de l'IFSI,
- De la formation initiale,
- Du projet pédagogique en concertation avec l'Université de Versailles St Quentin en Yvelines,

¹ Annexe 1 : organigramme

- Du management de l'équipe pédagogique et administrative,
- Du fonctionnement général de l'I.F.S. I et de la sécurité des locaux ²
- De l'organisation des stages,
- De la formation continue,
- De la relation avec l'ensemble des partenaires et des tutelles.

Les cadres de l'enseignement de santé ont fait le choix de travailler à l'institut de formation après plusieurs années d'expérience en service. Ils réunissent des expériences professionnelles diversifiées qui favorisent la dynamique pédagogique. Les cadres de l'enseignement de santé participent aux différentes missions de formation et de Recherche de l'IFSI, sous l'autorité de la directrice.

L'équipe pédagogique est composée de :

- Douze cadres de l'enseignement en santé, riches d'expériences cliniques diverses et variées médicales et ou chirurgicales :
 - 1 cadre spécialisée en anesthésie réanimation
 - 2 cadres ISP (infirmiers de secteur psychiatrique)
 - 8 cadres ont un Master II, (économie et gestion de la santé, management des organisations, sciences de l'éducation ...)
 - 5 cadres sont formées et mandatées par le CESU 78 pour former les étudiants aux soins et gestes d'urgence
- Les cadres de l'enseignement de santé exercent les missions suivantes :
 - Coordination pédagogique
 - Coordination des stages
 - Coordination des promotions
 - Coordination de la formation continue
 - Coordination d'UE : conception, animation, évaluation, suivi
 - Référent de suivi pédagogique : 1 groupe par année de formation
 - Suivi pédagogique d'un groupe d'étudiants par année
 - Guidance du mémoire de fin d'études d'un groupe d'étudiants
 - Accompagnement clinique des étudiants en stage sur les terrains de stage
 - Relations avec l'ensemble des professionnels de terrains accueillant les étudiants
 - Réalisation d'actions de formation continue
 - Missions transversales : référent handicap, référent qualité de vie étudiante, référents événements et communication, référent simulation et travaux pratiques, référent informatique, référent développement durable

L'équipe administrative est composée de 4 **assistantes administratives** se répartissant des missions spécifiques de secrétariat de direction et gestion administrative de la formation continue, de secrétariat pédagogique de la formation initiale et de secrétariat de gestion administrative des stages.

Les ressources contributives sont :

- **L'équipe du centre d'information et de ressources documentaires** apporte sa contribution lors des recherches des étudiants et offre à l'équipe une veille documentaire pour répondre à ses missions d'Enseignement et de Recherche.
- **Les personnels externalisés en charge de l'entretien** des locaux participent aux bonnes conditions de vie quotidienne de tous.

² Annexe 2 : Plan de l'IFSI

1.7.2 Les partenaires extérieurs

- **Les intervenants extérieurs sollicités par l'équipe pédagogique**, professionnels du secteur sanitaire et social, et/ou compétents dans les domaines contributifs, interviennent au cours de séquences pédagogiques en fonction de leur expertise dans les différentes disciplines.
- **Les nombreux professionnels de santé**, cadres, infirmiers de proximité, tuteurs, aides-soignants, professionnels des terrains accueillant les étudiants en stage.

1.7.3 Les étudiants infirmiers

L'équipe pédagogique de l'IFSI MGEN considère l'étudiant comme un adulte ayant une histoire personnelle, des expériences, des valeurs et des ressources. Dès l'entrée en formation, la représentation de la profession infirmière se module par la formation en alternance qui lui permet de construire son identité professionnelle. L'étudiant est apprenant, auteur et acteur dans son processus d'apprentissage.

1.8 PRESTATIONS OFFERTES A LA VIE ETUDIANTE

1.8.1 Se loger

Pour faciliter la vie étudiante, la MGEN propose une résidence comprenant 60 studios à 800m de l'IFSI réservée exclusivement à nos étudiants.

D'autres possibilités de logement sont également envisageables :

- Résidences universitaires en proximité de l'IFSI,
- Locations chez le particulier.

1.8.2 Déjeuner

Des distributeurs de boissons chaudes et froides sont à disposition des étudiants

La pause déjeuner est programmée tous les jours entre 12h00 et 14h00.

Les étudiants peuvent déjeuner :

- Au self de l'Institut MGEN avec un tarif préférentiel dont le repas à 1 euro pour les étudiants boursiers.
- Dans la salle « espace vie étudiante » située dans les locaux de l'IFSI. Les étudiants peuvent y réchauffer leur repas et manger sur place.
- Au restaurant universitaire de l'Université de Versailles St Quentin en Yvelines

1.8.3 Se déplacer

L'IFSI est situé :

- En train : ligne N et U arrêt gare de La Verrière
- A 10 mn à pied de la gare de la Verrière
- En bus ligne 5105
- En voiture : depuis Paris, par l'autoroute A13 en direction de Rouen puis autoroute A12 et route nationale 10 en direction de Rambouillet. L'accès se fait par la sortie Maurepas-La Verrière
- Pour se garer, le parking de l'hôpital Institut MGEN est gratuit pour les étudiants.

1.8.4 Travailler et se connecter

L'IFSI dispose d'une salle de travail équipée de postes informatiques et d'une imprimante

L'IFSI dispose d'une connexion Wifi accessible quel que soit le lieu.

1.8.5 Le bien être des étudiants

L'IFSI met en place deux activités qui répondent à l'objectif : **Prendre soin de soi pour mieux prendre soin d'autrui** :

- **Activités physiques et de détente**

L'Organisation mondiale de la santé recommande 2h30 hebdomadaires d'activité physique modérée pour les adultes - marche rapide, course à pied, vélo, renforcement musculaire. En France, 70% de la population n'atteignait pas ces niveaux avant le confinement. La pratique régulière d'une activité physique favorise le maintien ou l'amélioration de l'état de santé physique, procure des bénéfices sur le plan psychologique et social, prévient la sédentarité et de l'inactivité physique.

Le métier d'infirmier axé sur le prendre soin d'autrui, réclame implication et vigilance. La formation déplace les représentations initiales de la profession, bouscule les émotions et exige une densité de travail importante.

Nos objectifs :

- Sensibiliser les ESI à l'importance de pratiquer régulièrement une Activité Physique
- Améliorer la condition physique des étudiants pour réduire les Troubles Musculosquelettiques, le stress, l'absentéisme
- Renforcer l'engagement dans leur formation par le développement de l'esprit d'équipe, le partage autour d'un objectif commun entre les 3 promotions

L'IFSI en partenariat avec le BDE déploie un dispositif en plusieurs temps en 2024-2025 :

- Réponse à un appel à projet CROUS de l'IFSI pour l'achat de matériel sportif dont du matériel de détente pour les interours (table de ping-pong, baby-foot, panier de basket)
- Réponse à un appel à projet du CROUS du BDE pour des financements d'activités sportives soit au sein de l'Institut soit avec des partenaires extérieurs.

Nous proposons également à nos étudiants de participer à des manifestations sportives organisées par la MGEN et ou des événements sportifs solidaires. Enfin, nous concourrons aux Olympiades inter IFSI du groupement universitaire de l'UVSQ qui seront organisées par l'IFSI de Rambouillet.

L'accès aux activités encadrées est possible avec la production d'un certificat médical autorisant la pratique sportive.

- **Bulle de Bien être**

La formation infirmière s'appuie sur un référentiel de compétences et un programme dense, décliné en enseignements théoriques et pratiques. Elle se déroule en 3 années et s'articule autour d'une triple alternance : l'institut de formation, l'université et les lieux de stages.

Face à ces modalités spécifiques, l'étudiant doit déployer des stratégies d'adaptation et d'apprentissages multiples et s'ajuster aux temporalités et aux attendus différents en fonction des lieux dans lesquels il se trouve.

Les évaluations, nombreuses, sont réparties entre les savoirs académiques enseignés à l'université, et les savoirs cliniques, didactiques, posturaux et relationnels, enseignés à l'IFSI et en stage.

En 2022, la dernière enquête de la FNEI montre une dégradation de l'état de santé des étudiants : « 61,4 % constatent une dégradation de leur santé mentale et 34 % consomment des thérapeutiques pour y remédier. 16,4 % ont même déclaré avoir déjà eu « des pensées noires ou suicidaires ».

La qualité de vie étudiante et la prévention des risques psychosociaux en particulier pour les métiers de la santé, est devenu une préoccupation majeure des pouvoirs publics (SERSRI 2023-2028, Observatoire de la santé des étudiants, SRFSS 2023-2028)

Penser comme une infirmière et être capable de repérer les besoins en soins d'une personne étrangère et différente de nous, nécessite d'acquérir une compétence personnelle essentielle : **apprendre à être en contact avec Soi, ses propres émotions et ressentis.**

Proposer des séquences pédagogiques autour de la culture du « bien-être » en formation a deux objectifs principaux :

- Initier le processus réflexif de l'étudiant dans la continuité de son développement personnel, indissociable de son vécu en formation,
- Favoriser les phénomènes de résonance expérientielle et l'aptitude au décentrage de l'étudiant.

De fait, identifier, comprendre et sentir les bienfaits des activités ludiques et relaxantes sur Soi devrait permettre à l'apprenant de mieux percevoir les besoins d'accompagnement des personnes soignées et d'y répondre de manière ajustée et écologique.

En 2023-2024, le programme a été initié auprès des étudiants de L2. Il s'ouvre en 2024-2025 à l'ensemble des promotions autour de projets en lien avec les besoins identifiés par les apprenants et par les coordinateurs de promotion.

- **Le projet Voltaire**

- L'IFSI MGEN propose à tous les étudiants en soins infirmiers, l'accès à une formation en e-learning permettant de former à la maîtrise de l'orthographe et de l'expression orale.
- Les transmissions écrites sont fondamentales dans la profession infirmière, nous souhaitons préparer les étudiants à cet exercice, développer des compétences utiles au quotidien, leur permettre de gagner en confiance en soi.

Vidéo de présentation : https://youtu.be/uROP_eKXd4?si=Q6I5EOaoDtSEC7CF

- **L'engagement citoyen des étudiants**

Cette implication se matérialise sous différentes formes. A travers des projets proposés institutionnellement ou proposés par un étudiant ou un groupe d'étudiants et validés par la direction de l'IFSI après concertation avec l'équipe pédagogique

- Possibilité de participer à une UE libre à l'université dans le cadre d'un projet droit et santé à partir de la L1.
- Possibilité de participer aux Cordées de la Réussite comme tuteur en L3

Ces deux projets donnent lieu à valorisation d'ECTS en L3 dans le cadre de l'UE 5.7 (2 ECTS)

2 LES FINALITES VISEES DE LA FORMATION DE L'IFSI

Le projet pédagogique est soutenu par des valeurs humanistes, par la législation professionnelle, par des conceptions partagées au sein de l'équipe pédagogique. C'est un document de référence pour tous les acteurs de la formation et particulièrement pour l'étudiant dans la construction de son identité professionnelle. Il est en adéquation avec l'évolution des pratiques professionnelles. Il permet la communication entre tous les acteurs de la formation, les étudiants infirmiers, l'équipe pédagogique, les professionnels de stages et tous les intervenants extérieurs.

2.1 PHILOSOPHIE

L'équipe pédagogique de l'IFSI MGEN accompagne l'étudiant infirmier dans sa dynamique de projet professionnel et personnel. A partir de son potentiel et de ses acquis, l'étudiant construit des compétences professionnelles lui permettant de s'adapter à l'évolution des pratiques. L'étudiant est considéré comme une personne unique et libre, entrée en formation infirmière par sa propre volonté, et impliquée dans sa démarche de professionnalisation.

Le dispositif de formation de l'IFSI MGEN permet aux étudiants de devenir des professionnels autonomes, responsables et réflexifs, capables de répondre aux besoins de santé des personnes, du début à la fin de la vie, d'analyser des situations de santé dans des contextes de soins variés, d'agir avec éthique professionnelle lors des prises de décision et lors des actions, dans la limite du champ de compétences et en collaboration avec les autres professionnels dans les différents types d'exercice.

Le projet pédagogique de l'IFSI MGEN de la Verrière s'appuie sur 4 fondamentaux pour répondre à cette finalité et permettre l'exercice infirmier. A savoir :

- Les valeurs humanistes
- Les savoirs indispensables à l'exercice professionnel
- Le développement des compétences et de la professionnalisation.
- L'accompagnement de la construction de l'identité professionnelle au service de l'émancipation individuelle et collective.

A partir des concepts et valeurs professionnelles déterminés par l'équipe pédagogique, l'étudiant doit être capable de :

- Maîtriser et accroître ses connaissances
- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet de soins pertinent pour une personne et/ou un groupe de personnes
- Réaliser des actes techniques en assurant son rôle d'accompagnement et de soutien psychologique et d'aide à la vie des personnes
- Collaborer de manière constructive avec les différents partenaires de santé
- Elaborer et communiquer une réflexion professionnelle
- S'affirmer personnellement et professionnellement

L'IFSI attend un comportement responsable, actif, ouvert sur le dialogue. Ainsi l'étudiant est acteur de sa formation et sera auteur de sa future profession.

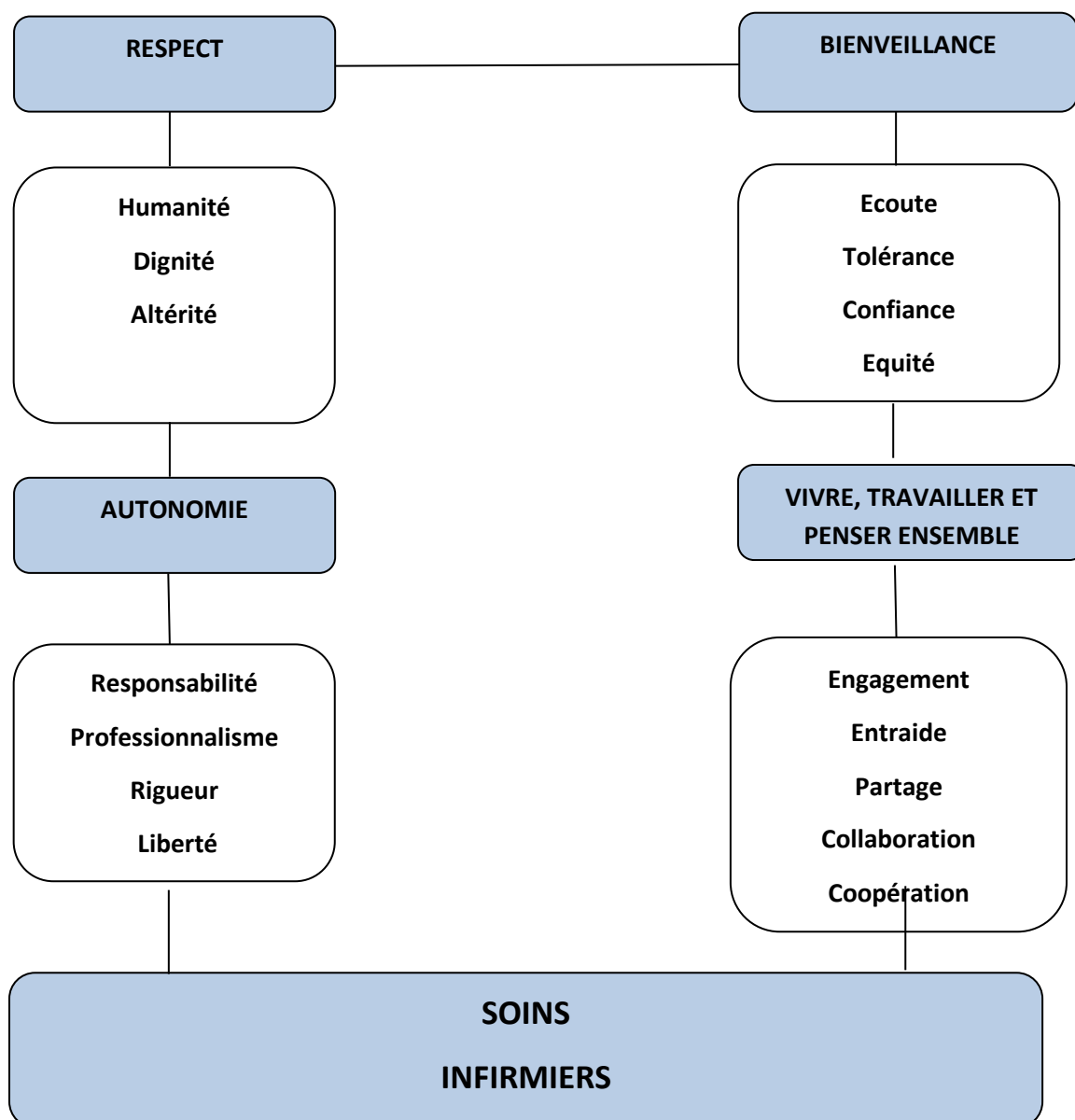
2.2 LES VALEURS DE L'IFSI

Les valeurs qui sous-tendent le projet pédagogique sont élaborées et partagées par l'équipe de l'IFSI. Elles permettent d'accompagner les étudiants à construire une identité professionnelle intégrant les concepts et les valeurs qui sous-tendent la prise en charge de la personne quels que soient sa condition sociale, son statut économique ou sa religion.

Définition de valeur :

« La valeur n'est pas une vérité, la vérité n'est pas une valeur mais les deux existent séparément. Il y a d'un côté ce qui relève de la connaissance, de la vérité de l'autre, ce qui relève de la valeur, de la morale, c'est-à-dire de jugements individuels. » André Comte-Sponville, 1994.³

La conception de la formation en soins infirmiers de l'IFSI MGEN met l'humanisme au cœur de ses valeurs et de ses questionnements, car il « représente l'axe central de la pensée soignante »⁴



³ RECHERCHE EN SOINS INFIRMIERS, 2012/1 (N°108) ÉDITEUR : ASSOCIATION DE RECHERCHE EN SOINS INFIRMIERS (ARSI)

⁴ ROGERS (C), (1972), Le développement de la personne. Paris : Dunod.

Le respect : Manière de se comporter vis-à-vis des règles sociales institutionnelles et humaines. Dans une perspective humaniste, c'est la reconnaissance de la dignité et de la singularité de chacun. C'est le fondement de l'approche holistique de la personne soignée.

Le respect de l'autre implique un engagement dans le quotidien des différents acteurs de la formation : étudiants, professionnels des terrains de stage et de l'IFSI.

La notion de respect s'associe à la tolérance, une autre valeur, qui préside à l'altérité en formation et dans les soins. C'est reconnaître à l'autre sa manière de penser et d'agir.

La bienveillance : Regard positif porté sur l'autre, sans jugement, avec écoute, respect et tolérance. Elle est le socle qui sous-tend l'attention portée à l'autre. C'est une ressource au sein de l'équipe avec les étudiants et les partenaires.

L'Humanisme est une « *position philosophique qui met l'homme et les valeurs humaines au-dessus des autres valeurs* »⁵

L'humanité : L'humanité dans les soins se traduit notamment, par la générosité envers l'autre, la tolérance et la solidarité. Elle permet l'empathie et l'attention à l'autre dans son unicité.

La Responsabilité : Situation de celui qui peut être appelé à répondre de ses actes ou d'un fait. Peut s'entendre au sens juridique ou pénal, aussi bien qu'au sens moral.

L'autonomie : L'équipe de l'IFSI MGEN de La Verrière, considère les étudiants comme étant inscrits dans un processus d'autonomisation professionnelle qui s'appuie sur l'engagement personnel, la responsabilité, la liberté d'intention et d'action et la créativité.

Selon Kant, elle confère à la responsabilité une ampleur majeure : « *c'est devant l'humanité toute entière aussi bien que devant ma propre conscience que je suis responsable* »⁶.

Le vivre, penser et travailler ensemble se conçoit, pour tous les acteurs de la formation, dans un esprit d'entraide, de partage, de mutualisation, et de solidarité.

L'entraide, le partage et la collaboration, la coopération et l'engagement : L'écoute, la tolérance, la prise de parole respectueuse favorisent l'apprentissage et le travail de chacun.

- Reconnaître et respecter l'autre dans sa singularité et sa spécificité ;
- Prendre en considération les différences ;
- Faire preuve de tolérance dans les limites du respect de la vie collective ;
- S'engager dans la parole donnée.

La vie de groupe et le travail partagé forment à la collaboration et au travail d'équipe des soignants.

Les soins infirmiers : Les soins infirmiers, préventifs, curatifs ou palliatifs, intègrent qualité technique et qualité des relations avec le malade. Ils sont réalisés en tenant compte de l'évolution des sciences et des techniques. Dans le respect des droits de la personne, dans le souci de son éducation à la santé et en tenant compte de la personnalité de celle-ci dans ces composantes physiologique, psychologique, économique, sociale et culturelle.

Le prendre soin : Le Prendre soin est cette attention portée à l'autre en vue de lui venir en aide. D'après Walter Hesbeen : Prendre soin est un art, il s'agit de l'art du thérapeute, celui qui réussit à combiner des éléments de connaissance, d'habileté, de savoir être, d'intuition qui vont permettre de venir en aide à quelqu'un, dans sa situation singulière.

5 Dictionnaire LAROUSSE

6 DUROZOI G. ROUSSEL A. Dictionnaire de philosophie, Ed. Nathan, 1999, p.332

2.3 ETHIQUE

Au cours des trois années de formation, une réflexion propice à interroger les enjeux du soin et du système de santé autour de l'approche de l'homme malade est engagée. Cet aspect est abordé de manière transversale à partir d'une approche pédagogique diversifiée.

Le référentiel de formation infirmier du 31 juillet 2009 définit une des finalités de la formation en lien avec la dimension éthique : « *L'étudiant développe une éthique professionnelle lui permettant de prendre des décisions éclairées et d'agir avec autonomie et responsabilités dans le champ de sa fonction.* »

En première année, un travail de réflexion s'engage après le premier stage, qui constitue une première confrontation à la réalité du soin lors des analyses réflexives des pratiques professionnelles et des analyses de situations.

Au cours de la seconde année, la réflexion éthique s'intègre dans une démarche structurée, s'appuyant sur des modèles de processus décisionnels en éthique au cours des enseignements des UE 3.2 S3 et 1.3 S4.

Concernant la troisième année, la réflexion se poursuit autour de l'approche de la personne en situation de fin de vie ou de soins palliatifs au décours de l'UE 4.7 : Soins palliatifs et fin de vie. L'accent est mis sur le développement d'une réflexion plus personnelle. Par ailleurs, les étudiants de 3^{ème} année par leur participation à des colloques se forment autrement et interrogent leur future pratique professionnelle.

Tout comme l'équipe pédagogique par sa veille documentaire et sa participation à des colloques se forme et interroge sa pratique de manière régulière, offrant ainsi aux étudiants un enseignement réactualisé.

2.4 LE DEVELOPPEMENT PEDAGOGIQUE :

2.4.1 Principe pédagogique

2.4.1.1 Les courants pédagogiques

- **Le constructivisme, en référence à Piaget**
La connaissance ne se transmet pas verbalement, elle doit être nécessairement construite et reconstruite par celui qui apprend, notamment grâce aux situations complexes. Les apprentissages sont durables et l'autonomie des apprenants est favorisée.
- **Le socio constructivisme, en référence à Vygostky**
L'acquisition des connaissances passe par un processus qui favorise les interactions, le travail collaboratif et la professionnalisation. Le processus d'apprentissage part du social vers l'individuel. Il facilite la mobilisation de ressources et l'analyse de situations vécues dans des contextes de soins. Les formateurs de l'IFSI et les professionnels de terrains ont un rôle de « facilitateur des apprentissages ».
- **Le connectivisme**
Nous faisons le constat que les étudiants apprennent de façon différente. Ils sont influencés dans leur modalité d'apprentissage et dans leur mode de communication par les outils numériques qui leur sont facilement et naturellement accessibles.
« Le connectivisme est une théorie de l'apprentissage développée par George Siemens et Stephen DOWNES. Elle est basée sur les apports des nouvelles technologies. Elle s'appuie sur leur analyse des limites du béhaviorisme, du cognitivisme et du constructivisme afin d'expliquer les effets de la technologie sur la façon dont les gens vivent, communiquent et apprennent »

2.4.1.2 La compétence

La compétence professionnelle est la capacité d'une personne à savoir agir de manière pertinente en situation professionnelle.

La compétence professionnelle renvoie aux connaissances, aux habiletés, aux attitudes et au jugement, à la capacité de s'appuyer sur des ressources, nécessaires à l'infirmière pour exercer sa profession, ainsi qu'à la capacité de les appliquer dans une situation clinique donnée. Elle rend compte de la pertinence des actions mises en œuvre dans un contexte particulier.

Elle se construit sur des savoirs :

- Savoirs théoriques
- Savoirs pratiques
- Savoirs méthodologiques
- Savoirs relationnels et sociaux

L'étudiant doit dans son parcours de formation apprendre à explorer, c'est-à-dire faire des recherches, pour faire des liens entre les différents savoirs et transférer dans d'autres situations. Être compétent implique de disposer de ressources et de s'entraîner à les mobiliser. La compétence se développe tout au long de la vie professionnelle.

« La compétence est un savoir-agir complexe qui prend appui sur la mobilisation et la combinaison efficace d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations »⁷.

Le référentiel de formation infirmier s'appuie sur l'acquisition des 10 compétences suivantes.

7 TARDIF J., L'évaluation des compétences, Montréal ; Chenelière éducation, 2006

1. Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier ;
2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers ;
3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens ;
4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique ;
5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs ;
6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins ;
7. Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle ;
8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques ;
9. Organiser et coordonner des interventions soignantes ;
10. Informer et former des professionnels et des personnes en formation.

Chaque compétence s'obtient de façon cumulée

- Par la validation de la totalité des unités d'enseignement en relation avec la compétence,
- Par l'acquisition de l'ensemble des éléments de la compétence évaluée lors des stages.

2.4.1.3 L'apprentissage par situations

Des situations apportées des terrains de stage par les étudiants et/ou par les formateurs, permettent une approche concrète et professionnalisante dans toutes les dimensions des soins infirmiers.

Des situations et des activités de soins, apportées par les étudiants au retour de chaque stage, permettent de questionner les savoirs théoriques, procéduraux et savoirs être mis en œuvre.

2.4.1.4 Les analyses de situations

L'analyse de situation clinique est une réflexion menée par l'étudiant, à l'écrit, à partir de son observation d'une séquence de soins (série d'actions menées au lit du patient ou interaction relationnelle), entre un professionnel soignant et un patient ou entre lui-même et un patient, qui suscite un étonnement et un questionnement de sa part.

Cette analyse de situation se fait de façon organisée, avec une étape descriptive, une étape explicative, une étape de recherches et une étape d'analyse et une synthèse permettant à l'étudiant de comprendre comment il a appris.

Les analyses de situations sont au cœur de la démarche d'apprentissage. Elles s'inscrivent dans une dynamique d'amélioration continue de la pratique. Elles permettent une prise de recul et une conscientisation des actions menées. Elles s'appuient sur des situations spécifiques vécues. L'analyse de situation est guidée par le cadre de l'enseignement de santé référent du suivi pédagogique qui permet le « feed back » sans émettre de jugement. Ce temps de formation permet à l'étudiant de « se regarder apprendre », d'explorer ses ressources et de construire ses compétences.

Les temps d'analyse de situation favorisent la réflexivité tout comme les temps d'analyse réflexive des pratiques professionnelles.

2.4.1.5 Les ateliers de démarche clinique et projet de soins

La démarche clinique est la base de la discipline infirmière. Elle est indispensable au développement de la qualité des soins.

Les compétences 1 et 2 sont enseignées en semestres 1, 2 et 3 lors des cours théoriques. Elles sont remobilisées tout au long de la formation dans différentes UE ou UI et lors des stages.

Afin de permettre aux étudiants de progresser dans l'appropriation de la démarche clinique infirmière et du projet de soins, il semble important de poursuivre leur accompagnement tout au long de la formation.

Par conséquent, l'IFSI MGEN La Verrière propose un atelier obligatoire de 2h au retour de stage.

2.4.1.6 L'Analyse Réflexive des Pratiques Professionnelles

La posture réflexive facilite la mise à distance de l'agir professionnel et permet de développer la réflexivité et l'autonomie du stagiaire. Elle apprend aux étudiants à construire une identité professionnelle individuelle et collective.

Les temps d'analyse réflexive des pratiques professionnelles sont organisés en 1/6^{ème} de groupe chaque semestre, dans un espace sécurisé, animé par un cadre de l'enseignement de santé ou par un intervenant externe à l'IFSI formé à l'analyse de pratique.

Ce temps de travail permet à l'étudiant d'apprendre de son expérience en tant que sujet au travail, ainsi que de l'expérience des pairs.

Au fil du temps, le groupe d'étudiants construit de la pensée professionnelle et approche une compréhension partagée des représentations et des exigences de la profession.

En fin de formation, les étudiants comprennent que l'agir individuel s'inscrit aussi dans le collectif professionnel et participe à la construction d'une identité professionnelle.

2.4.1.7 La simulation en santé

L'arrêté du 26 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au DE renforce la place de la simulation en santé comme méthode pédagogique active et innovante basée sur l'apprentissage expérientiel et la pratique réflexive, permettant in fine, d'améliorer la prise en charge clinique des patients.

La simulation correspond à : « l'utilisation d'un matériel comme un mannequin ou un simulateur procédural, d'une réalité virtuelle ou d'un patient standardisé pour reproduire des situations ou des environnements de soin. Le but est de permettre aux étudiants de résoudre des problèmes, des plus simples aux plus complexes, soit individuellement soit en équipe de professionnels. La simulation repose sur un principe éthique : « jamais sur le patient la première fois ».

« La simulation est une méthode d'enseignement de savoir-faire et d'habiletés utilisés dans des tâches pour lesquelles un enseignement direct s'avère impossible pour des raisons déontologiques (sécurité et sûreté), économiques (coût du matériel) ou techniques (très faible probabilité d'occurrence des incidents ou accidents). L'objectif est de permettre à l'opérateur d'apprendre à reproduire de la façon la plus réaliste et fidèle les comportements attendus »⁸

L'IFSI MGEN a aménagé une salle de simulation avec un mannequin haute-fidélité, avec des caméras et des micros connectés à la salle de débriefing.

Les scénarii, situations problème, élaborés par des cadres formateurs de l'équipe pédagogique, favorisent dans un cadre sécurisé et éthique, le raisonnement clinique, les prises de décisions, l'acquisition des techniques de soins relationnelles et gestuelles.

Le débriefing rend explicite ce qui est implicite par l'analyse de l'action. Selon PASTRE, on parle de débriefing pour « toutes les séquences qui ont pour but, après l'action, d'amener les participants à une analyse réflexive et rétrospective de leur propre activité. »⁹

L'IFSI MGEN de La Verrière a équipé deux autres salles pratiques dotées de nombreux matériels de simulation : mannequin de haute et basse fidélité, simulateur de vieillissement, sites d'injection, bras de perfusion, mannequin pour l'apprentissage de la réanimation cardio-pulmonaire.

A l'IFSI, l'équipe pédagogique part du postulat que la simulation en santé permet aux étudiants de développer leur identité professionnelle. Elle assure également une meilleure efficacité dans les soins avec un gage de sécurité et de qualité.

⁸ Béguin, P., & Weill-Fassina, A. (1997). La simulation en ergonomie : connaître, agir et interagir. Toulouse, Octares ed

⁹ PASTRE, P, Apprendre par l'action, apprendre par la simulation, 2006, éducation permanente

L'utilisation de cette méthode pédagogique permet aux étudiants :

- D'acquérir et de renforcer des connaissances et des habiletés cliniques
- De développer leur réflexivité dans un contexte socio-constructiviste
- D'améliorer la confiance en soi et l'autonomie

2.4.1.8 Les e-moyens pédagogiques

Les méthodes d'apprentissage évoluent. Les étudiants utilisent les applications et le Web comme des outils de communication et d'aide à l'apprentissage. C'est pourquoi, l'IFSI de la MGEN met à leur disposition :

- ENGLISH WORD : associé à des cours en présentiel pour l'apprentissage de l'anglais.
- SIM DOSES : Espace personnalisé numérique qui permet aux étudiants de suivre en temps réel sa progression dans la formation pour le calcul de dose.
- L'accompagnement combine cours et tests et utilise des ressources pédagogiques interactives et multimédia (images, vidéos, illustrations, etc.).
- PLATEFORME de l'Université de Versailles St Quentin en Yvelines donnant accès aux cours magistraux enregistrés et commentés, aux cours en ZOOM.
- SOCRATIVE®, KAHOOT® : ces outils numériques permettent aux étudiants de tester leurs connaissances, et de s'entraîner aux évaluations à l'aide de quizz
- CAPSULE VIDEO PEDAGOGIQUE centrée sur les activités de soins.
- Le E PORTFOLIO : L'IFSI a choisi de dématérialiser cet outil au service de l'étudiant. Il est centré sur l'acquisition des compétences, des activités et actes infirmiers. Il sert à mesurer sa progression en stage et donne sens à son parcours. Il est accessible via l'interface MYKomunote.
- MYKomunote : Site dédié à l'apprenant (relevé de notes, stages, e portfolio, informations instituts, planning de cours)

2.4.1.9 Les séminaires

Lors de l'année, les étudiants de 3^{ème} année sont sollicités pour participer à au moins deux colloques, interventions ou salons en lien avec leur exercice professionnel, en présentiel ou sous forme de visio-conférences. Une liste non exhaustive est proposée aux étudiants.

Les objectifs de l'équipe pédagogique sont :

- Apprendre à apprendre différemment
- Initier les étudiants à la notion de « formation tout au long de la vie »
- Rencontrer et échanger avec des professionnels de santé hors contexte de l'IFSI
- Organiser un séminaire avec une communication orale

2.4.2 Objectif d'apprentissage et de professionnalisation

2.4.2.1 La professionnalisation

La professionnalisation des individus s'effectue à partir des sphères du travail et de la formation. L'équipe de l'IFSI MGEN s'appuie sur un cadre de référence pour étayer sa réflexion sur la professionnalisation.

D'un point de vue général, **Richard WITORSKI** attribue trois sens à cette notion polysémique :

- La professionnalisation-formation : développement des compétences et des savoirs, 1^{er} sens, utilisé par les formateurs.

- La professionnalisation-profession : mise en reconnaissance comme groupe social pour obtenir une place sur le marché, 2^{ème} sens, utilisé par les acteurs sociaux voulant se constituer comme groupe reconnu.
- La professionnalisation-efficacité du travail : dynamiser et flexibiliser les salariés, 3^{ème} sens, utilisé par les organisations.

Concernant la professionnalisation des personnes, Richard WITTORSKI la développe en une triple dynamique :

- Une intention de mise en mouvement des sujets dans le système de travail grâce à un dispositif.
- Un développement de process d'action dans ce dispositif : il traduit la façon dont un individu agit dans une situation. Cette action de l'individu perçue comme efficace et légitime par l'environnement, lui attribue une compétence.
- Un processus de transaction en vue de l'attribution d'une professionnalité à l'individu à partir des process d'action développés.

Selon Wittorsky¹⁰, « *la professionnalisation est une mise en mouvement du sujet dans le système de travail, c'est le savoir-faire. C'est aussi un processus de développement d'un process d'action, ou la façon dont l'individu agit dans une situation, c'est la pratique et le savoir être.* »

Pour le professeur de sociologie **Raymond BOURDONCLE**, on peut distinguer 5 objets de professionnalisation :

- La professionnalisation de l'activité : c'est lorsque l'activité n'est plus exercée gratuitement, qu'elle devient une activité principale et qu'elle passe par l'universitarisation de sa formation professionnelle.
 - La professionnalisation du groupe exerçant l'activité : elle passe par la création d'une association professionnelle, d'un code de déontologie et d'une intervention politique afin d'obtenir une autorisation unique à exercer l'activité.
 - La professionnalisation des savoirs : les savoirs professionnels deviennent abstraits, organisés et validés selon un critère d'efficacité et de légitimité.
 - La professionnalisation des personnes exerçant l'activité : elles suivent un processus d'acquisition de savoirs et de compétences professionnelles en situation réelle et de construction d'une identité. C'est une dynamique de socialisation professionnelle.
- La professionnalisation de la formation : c'est lorsque la formation est construite de manière à rendre les individus capables d'exercer une activité économique déterminée.

Selon **Guy LE BOTERF**, la professionnalisation :

- Se déroule grâce à : un parcours rassemblant des situations variées (situations de formation, de travail, prises de fonction...) et des modalités d'apprentissage diverses comme le tutorat, la résolution de problème, les échanges de pratiques...
- L'ingénierie de la professionnalisation consiste à créer un contexte favorable aux parcours individualisés qui s'élaborent et se pilotent, et non à construire des cursus linéaires et identiques pour tous les étudiants.

¹⁰ WITTORSKI R. 2007 : la professionnalisation et le développement professionnel, PARIS, Ed Le Harmattan, 188p, 2016

- L'espace de professionnalisation comprend un espace physique mais aussi un espace virtuel (internet) qui permet un accès aux ressources structurées à distance quel que soit le lieu et le moment où se trouve l'étudiant.
- La professionnalisation consiste à se préparer à un métier mais aussi à l'exercer comme un professionnel : intelligence des situations, prises d'initiatives pertinentes, capacité à transférer, ...
- La professionnalisation inclut le travail d'élaboration et d'élucidation d'une identité professionnelle permettant de donner du sens et de la cohérence aux divers savoirs, compétences et exigences accumulés « tout au long de la vie ».

Pour l'équipe de l'IFSI MGEN, la professionnalisation permet donc de donner du sens à ce que l'on fait individuellement et collectivement, de développer des compétences transversales et transférables, de réfléchir à distance sur les actions soignantes menées.

L'interaction avec tous les partenaires de la formation, amène les étudiants à affiner sa conception de l'autre, à partager une réflexion éthique, à réfléchir sur son positionnement professionnel, et la transition identitaire.

En fin de formation, l'équipe de l'IFSI attend que l'étudiant soit compétent, polyvalent, rigoureux, capable de s'adapter à un contexte, qu'il ait des capacités techniques et relationnelles, d'organisation de soins et de gestion. Qu'il soit capable de :

- Elaborer un raisonnement et une démarche clinique, composante permanente du soin au patient
- Prendre en considération la douleur, la fin de vie et le handicap et de mettre en œuvre les actes de soins requis
- Travailler en collaboration avec les différents professionnels sanitaires et sociaux,
- Recevoir et de communiquer des informations en s'inscrivant dans une politique de qualité de soins et de gestion des risques,
- Appliquer une démarche de santé publique auprès d'un bénéficiaire de soins ou d'un groupe et de participer à des actions de prévention et d'éducation à la santé,
- S'impliquer dans son travail en respectant la déontologie professionnelle

Les objectifs progressifs d'apprentissage et de professionnalisation se fondent sur les objectifs globaux pédagogiques définis à partir des compétences requises pour chacune des activités infirmières.

Les objectifs de professionnalisation

L'étudiant construit son projet professionnel et développe une posture professionnelle adaptée en s'appuyant sur

AU COURS DE LA 1^{ERE} ANNEE

La première année permet la découverte du métier, du système de santé, des interactions professionnelles et des valeurs inhérentes à la profession.

En fin d'année l'étudiant doit avoir la capacité d'utiliser des méthodes de raisonnement clinique infirmier, et avoir acquis un premier niveau de savoirs pratiques et savoirs être

Les orientations de l'IFSI MGEN pour favoriser les apprentissages et la professionnalisation des étudiants de 1ère année.

- Faciliter l'acquisition des bases théoriques et cliniques
- Accompagner et guider les étudiants vers l'observation, le raisonnement clinique et l'analyse
- Initier les valeurs soignantes au travers de situations simples
- Faire émerger une dynamique de groupe afin de développer la solidarité et le respect au sein du groupe
- Faciliter l'apprentissage par une alternance intégrative stage-IFSI
- Initier le vocabulaire professionnel
- Initier à la réflexivité par l'analyse réflexive des pratiques

Ce qui permet à l'étudiant de 1ère année :

- De s'initier à la profession par des méthodes de raisonnement clinique infirmier, par des savoirs pratiques et savoir être dans le champ d'exercice et de la réglementation professionnelle.
- De commencer à développer une posture d'apprenant en repérant ses limites, ses ressources et les bonnes pratiques.

En première année, deux compétences sont particulièrement visées :

- La compétence 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
- La compétence 3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

COMPETENCE 1 :		
EVALUER UNE SITUATION CLINIQUE ET ETABLIR UN DIAGNOSTIC DANS LE DOMAINE INFIRMIER		
1ère année de formation	2eme année de formation	3eme année de formation
NIVEAU DE DEVELOPPEMENT : OBJECTIFS DE PROFESSIONNALISATION		
Identifier les problèmes de santé de chaque personne prise en soin	Hiérarchiser les problèmes de santé identifiés pour chaque personne prise en soins	Argumenter le diagnostic de situation réalisé pour un groupe de patients
COMPETENCE 3 :		
ACCOMPAGNER UNE PERSONNE DANS LA REALISATION DE SES SOINS QUOTIDIENS		
Identifier les besoins d'accompagnement d'une personne dans toutes ses composantes bio psycho sociales	Personnaliser les soins d'accompagnement de bien-être et de confort	Ajuster les soins d'accompagnement dans des situations de soins complexes (HAD, réa, psy, soins palliatifs.)

Les composantes essentielles des compétences 1 et 3 et leurs indicateurs sont déclinés dans le projet d'année

AU COURS DE LA 2^{ème} ANNEE :

Les orientations de l'IFSI MGEN ont pour objectif de favoriser les apprentissages et la professionnalisation des étudiants de 2^{ème} année à travers :

- Renforcer et développer les bases théoriques et cliniques
- Renforcer les valeurs soignantes au travers de situation de soins plus complexes ;
- Favoriser le travail de groupe élargi à la coopération par de nombreux travaux en groupe restreint ;
- Favoriser une autonomie organisationnelle par une liberté dans la constitution des groupes pour s'initier à la démarche projet ;
- Créer les conditions nécessaires pour le transfert des savoirs par l'alternance intégrative permettant de mobiliser ses ressources auprès d'un groupe de patient (de 2 à 4 patients) ;
- Favoriser la démarche de questionnement et de réflexion vers la construction d'une identité professionnelle ;

Ce qui permet à l'étudiant de 2^{ème} année de :

- Développer son autonomie, identifier ses ressources sur le plan cognitif, gestuel, relationnel et reconnaître ses émotions
- Se questionner, apprendre, réajuster pour dispenser des soins infirmiers personnalisés et adaptés dans les différentes dimensions du soin et dans les divers domaines sous la responsabilité des encadrants.

En deuxième année, 3 compétences sont particulièrement visées :

- La compétence 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmier
- La compétence 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- La compétence 10 : Informer, former des professionnels et des personnes en formation

COMPETENCE 2 :		
CONCEVOIR ET CONDUIRE UN PROJET DE SOINS INFIRMIER		
Participer aux interventions soignantes relatives à la prise en charge de la personne soignée	Présenter et mettre en œuvre un projet de soins de chaque personne prise en soins, à partir du diagnostic de situation	Mettre en œuvre des projets de soins d'un groupe de patients dans le cadre d'une pluri professionnalité
COMPETENCE 5 :		
INITIER ET METTRE EN ŒUVRE DES SOINS EDUCATIFS ET PREVENTIFS		
Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec une problématique de santé publique	Réaliser une action éducative adaptée à la singularité de la personne soignée ou du groupe	Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé
COMPETENCE 10 :		
INFORMER ET FORMER DES PROFESSIONNELS EN FORMATION		
Repérer les modalités d'encadrement	Transmettre un savoir professionnel lors de séances d'encadrement	Restituer une synthèse de savoirs professionnels à ses pairs et ses collaborateurs

Les composantes essentielles des compétences 2, 5 et 10 et leurs indicateurs sont déclinés dans le projet d'année.

AU COURS DE LA 3^{ème} ANNEE :

Les orientations de l'IFSI MGEN pour favoriser les apprentissages et la professionnalisation des étudiants de 3^{ème} année sont :

- Renforcer les acquis en termes de savoirs, savoir-faire, attitudes et comportements
- Affermir une posture professionnelle autonome, responsable, réflexive et éthique
- Être en capacité de reconnaître ses émotions et de s'adapter à toute situation liée à l'exercice professionnel
- Analyser sa prise de décision en situations complexes
- Initier un travail de recherche

Ce qui permet à l'étudiant de :

- Développer sa capacité réflexive en s'appuyant sur ses connaissances
- Se situer dans son environnement professionnel, le comprendre et s'y inscrire en affirmant sa place dans un contexte pluridisciplinaire.

En troisième année, 5 compétences sont particulièrement visées :

- La compétence 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostiques et thérapeutiques
- La compétence 6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- La compétence 7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle
- La compétence 8 : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- La compétence 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes

COMPETENCE 4 :		
METTRE EN OEUVRE DES ACTIONS A VISEE DIAGNOSTIQUE ET THERAPEUTIQUE		
S'approprier les règles de préparation de thérapeutiques et d'examens complémentaires	Développer les habiletés gestuelles et relationnelles	Adapter les actions à visée thérapeutique et diagnostique en fonction de la situation
COMPETENCE 6 :		
COMMUNIQUER ET CONDUIRE UNE RELATION DANS UN CONTEXTE DE SOINS		
Accueillir une personne en situation de demande de santé ou de soin dans un contexte de soin	Ajuster sa communication aux personnes et à leur entourage	Analyser et réajuster sa démarche de communication dans des situations complexes
COMPETENCE 7 :		
ANALYSER LA QUALITE ET AMELIORER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE		
S'approprier les règles professionnelles, déontologiques et de bonnes pratiques	Formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle	Analyser sa pratique en référence aux recommandations professionnelles
COMPETENCE 8 :		
RECHERCHER ET TRAITER DES DONNEES PROFESSIONNELLES ET SCIENTIFIQUES		
Identifier les ressources documentaires scientifiques	Utiliser des données scientifiques actualisées	S'approprier la démarche d'initiation à la recherche
COMPETENCE 9 :		
ORGANISER ET COORDONNER LES INTERVENTIONS SOIGNANTES		
Identifier les acteurs et leurs interventions au regard du champ professionnel, et des responsabilités	Planifier les interventions soignantes pour un groupe de patients	Articuler les actions avec les différents acteurs de la santé, du social et médico-social

Les composantes essentielles des compétences 4, 6, 7, 8 et 9 et leurs indicateurs sont déclinés dans le projet d'année.

2.4.3 Dispositif de formation

2.4.3.1 L'alternance

La formation en IFSI est une formation d'adultes professionnalisante qui s'appuie sur l'alternance.

Dans l'alternance la théorie répond aux questions, éclaire les expériences ; la pratique permet d'élaborer des savoirs cliniques. Les savoirs de la pratique et les savoirs théoriques sont complémentaires. L'alternance permet à l'étudiant de vivre ses propres expériences et la mise à distance de la pratique, elle implique une posture réflexive.

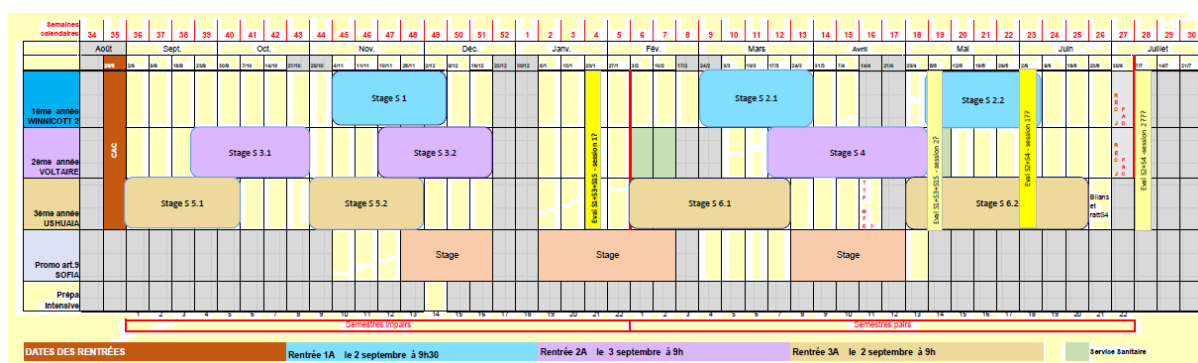
Pendant la formation, les apprentissages théoriques et pratiques s'effectuent aussi bien sur le lieu de stage que dans l'établissement de formation. Les cours magistraux se déroulent soit dans les locaux de l'université de Versailles St Quentin en Yvelines soit au sein de l'IFSI.

L'alternance permet à l'étudiant de construire des savoirs et des compétences, à partir de situations professionnelles qui permettent de travailler les différents paliers d'apprentissage :

- Comprendre : acquisition de savoirs et de savoir-faire nécessaires
- Agir : mobiliser les savoirs pour opérer en situation
- Transférer : transposer les acquis dans des situations nouvelles

Selon l'arrêté du 31 juillet 2009, la formation est organisée à raison de 50% d'apprentissages théoriques à l'IFSI et à l'UVSQ et de 50% d'apprentissages cliniques en stage, soit 4200 heures + 900 heures de temps de travail personnel estimé pour l'étudiant.

Calendrier d'alternance 2024-2025 :



2.4.3.2 Les stages¹¹

Le parcours de l'étudiant permet de travailler et de réfléchir sur les écarts entre la représentation des soins et la réalité professionnelle basée sur le travail de professionnalisation.

Les stages sont des temps forts d'acquisition de la pratique professionnelle. Ils sont des lieux de socialisation professionnelle de l'étudiant. Les terrains de stage, les maîtres et les tuteurs de stage sont des partenaires essentiels à la formation des étudiants de notre institut.

En effet, le référentiel de formation indique que « pendant les temps de stage, l'étudiant se trouve confronté à la pratique soignante auprès des patients, il se forme en réalisant des activités et en les analysant au sein des équipes professionnelles. Ainsi, les stages sont à la fois des lieux d'intégration des connaissances construites par l'étudiant et des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la

¹¹ Annexes 3 : liste des terrains de stage

voie de l'observation, de la contribution aux 14 soins, de la prise en charge des personnes, de la participation aux réflexions menées en équipe et par l'utilisation des savoirs dans la résolution des situations... L'étudiant construit ses compétences en agissant avec les professionnels et en inscrivant dans son portfolio les éléments d'analyse de ses activités, ce qu'il l'aide à mesurer sa progression ».

Les stages ont une durée de 60 semaines soit 2100 heures pour les 3 années.

L'organisation des stages est également établie par le référentiel de formation ainsi que leurs typologies.

La diversité des structures

L'IFSI MGEN de La Verrière, est adossé à un établissement psychiatrique et gériatrique. Cette situation amène les étudiants à développer des compétences d'adaptabilité et de mobilité et découvrir d'autres établissements de soins, publics, privés, associatifs, et toutes structures permettant la formation clinique et pratique des étudiants, dans les secteurs d'activités de soins variés, hôpital, secteur sanitaire et social et ambulatoire.

L'IFSI MGEN fait le choix de répartir les stages de 10 semaines en 2 parties sur des lieux différents, ce qui multiplie les diversités d'expériences cliniques.

L'IFSI encourage les recherches personnelles de stage de 5 semaines à partir du semestre 2.

Les stages hors Ile de France sont possibles, sous les conditions suivantes :

- La validation du stage précédent
- Les acquisitions théoriques du semestre précédent
- Les acquisitions de compétences en stage
- La typologie du stage au regard du parcours de stage de l'étudiant

Pour les premières et deuxièmes années : 5 semaines par an au maximum

Pour Les troisièmes années : 5 semaines pour le semestre 5, et/ou un des deux stages pour le semestre 6, en fonction du parcours et du projet professionnel de l'étudiant.

A l'IFSI MGEN, le bureau des stages est composé d'une formatrice coordinatrice et d'une assistante administrative des stages.

La coordinatrice des stages analyse avec l'étudiant et son référent de suivi pédagogique, son parcours en lien avec sa progression et établit un parcours de stage individualisé.

Le projet professionnel de l'étudiant est questionné chaque année.

L'IFSI MGEN entretient et développe des partenariats avec les structures médico-sociales, y compris avec celles appartenant au GHT Sud Yvelines.

Les stages sont effectués dans les 4 domaines référencés

- Soins de courte durée
- Soins en santé mentale et en psychiatrie
- Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation
- Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie

L'IFSI MGEN fait le choix de :

- Organiser le parcours de stage de manière que l'étudiant ait effectué des stages dans les quatre domaines à la fin de la deuxième année. En troisième année, le parcours de stage est articulé autour de la construction du projet professionnel.
- Demander aux étudiants de trouver un des stages de semestre 6 pour favoriser l'autonomie et l'implication dans la construction du parcours de formation.

- Accompagner l'étudiant dans sa recherche de stages personnelle tout au long de son parcours de formation (en accord avec le référent de suivi pédagogique, la coordinatrice des stages) et en lien avec les besoins d'apprentissage de l'étudiant.

Les expériences de mobilité de stage à l'international

Les stages effectués au-delà de nos frontières seront possibles en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Ces stages se révèlent très positifs pour nos étudiants. En recherchant leur stage à l'international, les étudiants démontrent :

- Leurs capacités à construire un projet en groupe
- Leur sens des responsabilités et leur capacité d'autonomie.

Ces stages permettent de découvrir une autre culture sanitaire et sociale et favorisent le développement des capacités d'adaptation et l'ouverture d'esprit à d'autres contextes culturels. Ils sont soumis à l'approbation de l'équipe pédagogique.

Le projet de stage à l'international doit être construit, écrit et soumis au référent de suivi pédagogique, au référent de promotion, à la coordinatrice des stages pour évaluation de la pertinence et de la faisabilité puis à la direction de l'IFSI pour décision.

L'accompagnement clinique en stage

- Construction des objectifs institutionnels

Ils sont construits au regard des projets d'année et des niveaux d'acquisition des compétences attendues. Ils sont présentés et distribués aux étudiants avant chaque départ en stage et transmis aux cadres des unités.

- Construction des objectifs personnels

Ils répondent aux besoins d'apprentissages de l'étudiant et à la spécificité du terrain de stage. Le référent de suivi pédagogique accompagne les étudiants à l'élaboration des objectifs personnels. L'atteinte de ces objectifs sera abordée lors des temps de suivi pédagogique au retour de stage.

Les visites de stages

Chaque formateur a un nombre de terrains de stage en référence. Dans une logique de coopération, le formateur référent a un rôle de conseil et d'accompagnement des équipes du stage pour l'évaluation des compétences des étudiants.

Il organise la visite de stage des étudiants, qui a lieu au minimum une fois par semestre (en distanciel ou en présentiel au moins une fois par an), en amont du départ de stage et réajuste en fonction du planning effectif des étudiants.

La rencontre sur le terrain permet de questionner les connaissances acquises et transférables à travers le raisonnement clinique infirmier, le projet de soins, l'organisation du travail et la collaboration pluri professionnelle.

2.4.3.3 Le suivi pédagogique

C'est un axe important du projet pédagogique de l'IFSI MGEN La Verrière. Il s'agit de séquence pédagogique qui vise l'accompagnement de l'étudiant dans sa démarche de professionnalisation. Durant les trois années de formation, les rencontres entre l'étudiant et le cadre de l'enseignement de santé référent du suivi pédagogique sont contractualisées et formalisées. Lors des temps de suivi pédagogique, l'étudiant est amené à repérer son niveau d'acquisition des compétences. L'échange s'inscrit dans une logique réflexive

Il s'inscrit dans la continuité des trois années d'études. Il est destiné à accompagner l'étudiant dans son développement professionnel et sa construction identitaire. Il se réalise dans la bienveillance, la confidentialité et le respect d'autrui.

A l'entrée en formation, les étudiants sont répartis en groupes de 8 à 10 idéalement par formateur. La répartition des étudiants s'effectue en fonction de leurs expériences professionnelles, de leur genre, et de leur provenance géographique. Ces groupes sont maintenus pendant la durée de la formation.

Un changement de référent pédagogique peut être envisagé sur demande écrite et argumentée auprès de la directrice.

Les objectifs du suivi pédagogique sont :

- L'identification des stratégies d'apprentissage de l'étudiant, c'est la métacognition
- L'appropriation des savoirs et des connaissances,
- L'analyse de la pratique professionnelle par l'étudiant,
- L'aide à la construction du projet professionnel.

Le suivi pédagogique collectif

Une première rencontre avec le formateur est prévue en début de première année pour poser le cadre de l'accompagnement et permettre une rencontre du groupe. Un temps collectif est programmé avant le départ en stage.

Le suivi pédagogique individuel

Une fois par semestre, en retour de stage l'étudiant est vu en entretien pour faire le point sur le déroulé du stage, l'acquisition des compétences, l'atteinte des objectifs personnels et institutionnels. Un bilan des compétences acquises en stage est fait en fin d'année. La feuille de bilan des acquisitions théoriques et cliniques est présentée et remis à l'étudiant en fin de semestre.

En cas d'interruption de la formation ou de césure, l'équipe tend à maintenir le même référent de suivi pédagogique pour l'apprenant.

Dans le cadre de la section pédagogique, en collaboration avec la directrice, le formateur référent de l'étudiant en difficulté prépare la présentation de l'étudiant dans sa formation.

Dans le cadre de la Commission d'Attribution des Crédits, CAC, le formateur référent pédagogique de l'étudiant propose l'attribution des ECTS pour les stages.

Un contrat pédagogique peut être établi entre le formateur référent et l'étudiant.

Un suivi des aménagements d'études est réalisé. En cas de situation de handicap, un référent handicap accompagne l'étudiant ainsi qu'une orthopédagogue en partenariat avec le référent de suivi pédagogique et les correspondants universitaires (pour les arrêtés d'aménagements d'études). Un service de santé universitaire est à disposition de l'étudiant. Un référent qualité de vie étudiant est à l'écoute à l'IFSI

En cas de manquement ou de défaillance de l'apprenant ayant un impact sur son apprentissage un rappel à l'ordre peut être établi par tout formateur de l'institut avant toute sanction ou de toute décision du directeur de l'institut.

Les étudiants sont invités à prendre part à leur qualité de vie et aux conditions de leur formation tout au long de leur parcours.

2.4.3.4 Les cours magistraux et travaux dirigés

Selon l'article 41 du référentiel de formation, certains enseignements en cours magistral peuvent être à caractère obligatoire, en fonction du projet pédagogique.

Ainsi, **Les cours magistraux** à caractère obligatoire sont en nombre réduit et correspondent à de la restitution plénière des travaux et recherches réalisés par les étudiants, et à des présentations de concepts et de méthodes clefs pour la suite des apprentissages.

Les travaux dirigés sont à présence obligatoire, et peuvent se dérouler en demi, en tiers ou en sixième de groupe en fonction des thématiques abordées.

- Les pratiques simulées se font idéalement en sixième de groupe afin de permettre à chaque étudiant de manipuler.
- Les travaux en tiers de groupe favorisent l'interactivité, l'émergence des questionnements des étudiants et l'identification des difficultés de compréhension.
- Les travaux en demi-groupe sont proposés lorsque la séquence mêle des temps d'apports théoriques et des applications méthodologiques immédiates.
- Les travaux dirigés d'anglais sont prévus par groupe de niveau.

Les temps de travail personnels guidés : Ce sont des temps de travail obligatoires pendant lesquels les étudiants effectuent des recherches, préparent des écrits, des exposés, des projets et autres travaux demandés par les formateurs. Ce sont des temps guidés par les formateurs qui accompagnent les étudiants selon leur degré d'autonomie sur le site de l'IFSI ou non.

Les temps de travail personnels : Suivant les directives de l'ARS Ile de France, 35 heures de temps de travail personnel sont planifiées pour le travail de recherche de fin de formation.

Au minimum 2 jours de temps de travail personnel sont planifiés pour permettre les révisions.

2.4.3.5 Les ateliers de soutien collectif

Au regard du nombre d'étudiant en difficulté d'acquisition des connaissances de base pour la poursuite de la formation, l'équipe pédagogique fait le choix de mettre en œuvre des ateliers de soutien collectif sur la base du volontariat.

Les objectifs de ces temps d'accompagnement collectif en petit groupe sont les suivants :

- S'approprier la méthodologie du raisonnement clinique et du projet de soins,
- Consolider et intégrer des connaissances en pharmacologie et en pathologies
- Utiliser l'écriture pour clarifier et étayer sa pensée

Ils requièrent de l'étudiant engagement et assiduité.

2.4.3.6 Le service sanitaire

Arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé, le service sanitaire (SSESa) s'est initialement inscrit dans les priorités du 1er axe de la stratégie nationale de santé 2018-2022. Il vise à répondre à 5 objectifs :

- Initier les étudiants aux enjeux de la prévention primaire
- Permettre la réalisation d'actions concrètes de prévention primaires
- Favoriser l'inter professionnalité et l'interdisciplinarité
- Intégrer la prévention dans les pratiques professionnelles de santé et prendre en compte les inégalités sociales et territoriales

- Diminuer les inégalités d'accès aux informations en santé sur le territoire

« La formation théorique ainsi que la réalisation des actions concrètes de prévention composant le service sanitaire doivent permettre aux étudiants de formaliser une démarche projet concernant une action de prévention réalisée à l'attention d'un public cible. Cette action de prévention primaire porte sur la promotion de comportements favorables à la santé. »

Le service sanitaire conforte les choix pédagogiques antérieurs de l'IFSI MGEN qui a toujours mis en avant l'importance des besoins de Santé Publique dans une société en pleine évolution, confrontée au vieillissement et à l'émergence de nouvelles problématiques de santé.

C'est une opportunité pour l'étudiant de se positionner en tant que citoyen et professionnel de santé en Santé Publique en contribuant, de manière active à des actions d'éducation à la santé. Cela favorise l'esprit civique, le sens des responsabilités et l'autonomie de l'étudiant, au service de la population.

Pour la mise en œuvre de ces actions, l'IFSI s'est inscrit dans la continuité des démarches de collaborations préexistantes et a construit de nouveaux partenariats, notamment avec l'Education Nationale, la Ligue contre le cancer, l'Ecole de la deuxième chance, la Direction Départementale des Territoires, les foyers logements....

Le service sanitaire (SSESa) est organisé en partenariat avec l'UVSQ sur le semestre 4.

Les travaux sont organisés en binôme ou trinôme pour les lieux de stages. 3 semaines de stage sont prévues pour la préparation du projet et la mise en œuvre du projet auprès du public.

2.4.4 Dispositif d'évaluation

Pour les unités d'enseignement « contributives », les évaluations sont coconstruites avec le référent universitaire de l'UE et les formateurs des 8 IFSI du groupement universitaire.

L'élaboration et la construction des évaluations des unités d'enseignements « contributives » s'effectuent lors de réunions programmées entre le référent universitaire de l'UE, le directeur d'un des IFSI, les formateurs référents de l'UE des différents IFSI du groupement universitaire.

L'élaboration et la construction des évaluations « cœur de métier » s'effectuent par les cadres de l'enseignement de santé référents de l'UE. Elles sont validées par un comité de lecture à l'IFSI sur la forme et le fond.

Les évaluations sont formatives et normatives.

Elles se présentent sous différentes formes :

- Contrôles de connaissances
- Travaux écrits individuels ou réalisés en groupe
- Mises en situation simulée
- Validation de stage
- Participation active

La commission d'attribution des crédits se réunit trois fois par an, pour procéder à l'attribution des ECTS en lien avec le stage et les unités d'enseignements.

3 EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

L'institut de formation est responsable de la qualité de son offre de formation, initiale et ou continue.

Ainsi, l'équipe de l'IFSI MGEN, s'engage à tenir compte des besoins, des attentes des étudiants et stagiaires en formation, dans une approche ouverte et dynamique de la qualité, en cohérence avec les recommandations de la DGOS, de l'ARS Ile de France, du Conseil Régional Ile de France, d'associations professionnelles comme le CEFIEC.

L'équipe s'est inscrite depuis 2018 dans ce processus continu de démarche qualité. Cette démarche est **certifiée depuis novembre 2021 par SGS, certificat QUALIOPi « Action de formation » délivré par l'organisme certificateur SGS**. Cette certification été renouvelée en **juillet 2024**.

3.1 L'EVALUATION MICRO

A la fin de chaque semestre, le secrétariat pédagogique envoie aux étudiants de réaliser un bilan anonyme et individuel, des unités d'enseignement (forme, contenus, organisation, intervenant), à partir d'un questionnaire de satisfaction réalisé en collaboration avec l'équipe pédagogique.

Un temps de régulation collectif permet à l'ensemble de la promotion en présence d'un coordinateur d'année d'échanger et de faire remonter des propositions de réajustements. Si besoin la direction de l'IFSI participe à des temps de régulation en promotion.

Le bilan d'analyse du questionnaire de satisfaction est réalisé par le coordinateur de promotion et restitué l'ensemble de l'équipe pédagogique.

En formation continue, les bilans en fin de formation permettent un réajustement des projets pédagogiques futurs. Une synthèse des questionnaires de satisfaction est envoyée à la direction des soins et/ ou à la direction des ressources humaines des établissements demandeurs.

Tout au long de la formation, les parties prenantes peuvent déclarer des non conformités, faire des réclamations ou faire des propositions d'amélioration grâce à un QR code affiché dans les locaux de l'IFSI

Un plan d'amélioration continue est alimenté et suivi par le COPIL qualité dans le cadre de la politique qualité.

3.2 L'EVALUATION MEZZO

En fin d'année, le secrétariat pédagogique envoie aux étudiants de réaliser un bilan anonyme et individuel sur les thématiques suivantes :

- **L'accompagnement en formation :**
 - ✓ Les temps de guidances d'ARDP
 - ✓ Les temps de régulation
 - ✓ Les suivis pédagogiques
 - ✓ La documentation
 - ✓ Le développement de la créativité
 - ✓ L'accompagnement en stage
 - ✓ La coordination des stages

Un plan d'amélioration continue est alimenté et suivi par le COPIL qualité dans le cadre de la politique qualité.

- **L'organisation des apprentissages, en ressources humaines et locaux :**

- ✓ Coordination d'année
- ✓ Les intervenants extérieurs (nombre, thèmes)
- ✓ Les locaux mis à disposition
- ✓ Le secrétariat

Le bilan d'analyse du questionnaire de satisfaction est réalisé par le coordinateur de promotion et restitué l'ensemble de l'équipe pédagogique et à la direction de l'IFSI.

Un plan d'amélioration continue est alimenté et suivi par le COPIL qualité dans le cadre de la politique qualité

- **La qualité de vie étudiante :**

Chaque année, en février un questionnaire est envoyé par le secrétaire pédagogique aux promotions pour mesurer la qualité de vie en formation.

- ✓ Intégration dans la structure et en stage
- ✓ Ressources pour l'apprentissage
- ✓ Conditions de vie étudiante

Le bilan d'analyse du questionnaire de satisfaction est réalisé par le responsable de la qualité de vie étudiante et restitué l'ensemble de l'équipe pédagogique et à la direction de l'IFSI.

Un plan d'amélioration continue est alimenté et suivi par le COPIL qualité dans le cadre de la politique qualité.

3.3 L'EVALUATION MACRO

Pour la formation continue, un questionnaire de satisfaction à 3 mois porte sur la mesure d'impact de la formation sur les pratiques professionnelles, obligatoires pour les formations DPC.

Le COPIL qualité se réunit annuellement pour déterminer les actions à entreprendre et réajuster la politique qualité.

L'évaluation annuelle des projets de l'Institut de formation portent sur :

- Le projet de service 2020-2025
- La politique qualité de l'IFSI 2024-2027
- Le projet pédagogique de l'IFSI 2024-2025
- Le catalogue de formation continue annuel

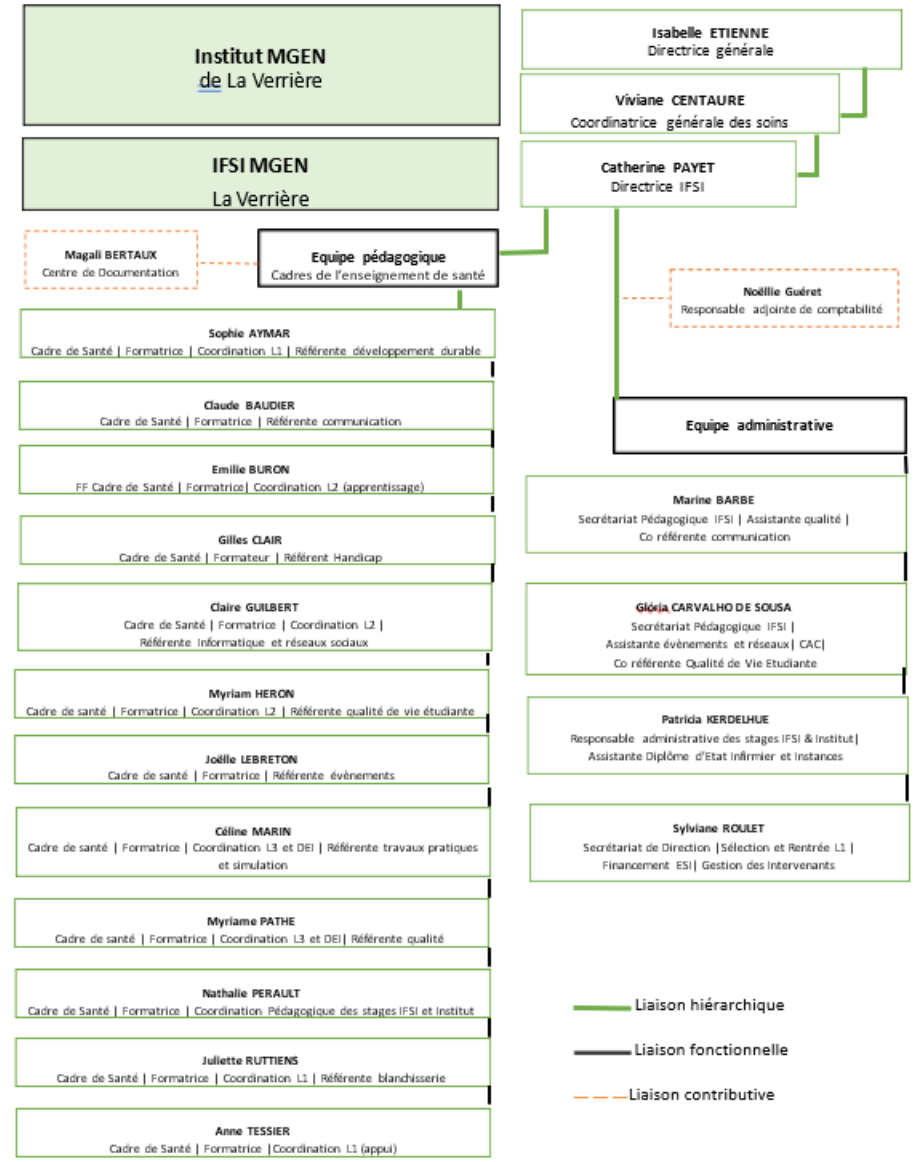
BIBLIOGRAPHIE

- ALTET M. ARSI N° 97 juin 2009, p 8
- Arrêté du 26 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état d'infirmier
- Contrat Local de santé 2 2018-2024 St Quentin en Yvelines
- DUROZOI G. ROUSSEL A. Dictionnaire de philosophie, Ed. Nathan, 1999, p.332
- PASTRE, P, Apprendre par l'action, apprendre par la simulation, 2006, éducation permanente
- Recherche en soins infirmiers, 2012/1 (N°108) Éditeur : Association de recherche en soins infirmiers (ARSI)
- ROGERS (C), (1972), Le développement de la personne. Paris : Dunod.
- TARDIF J., L'évaluation des compétences, Montréal ; Chenelière éducation, 2006
- WITORSKI R. 2007 : la professionnalisation et le développement professionnel, PARIS, Ed L'Harmattan, 188p, 2016

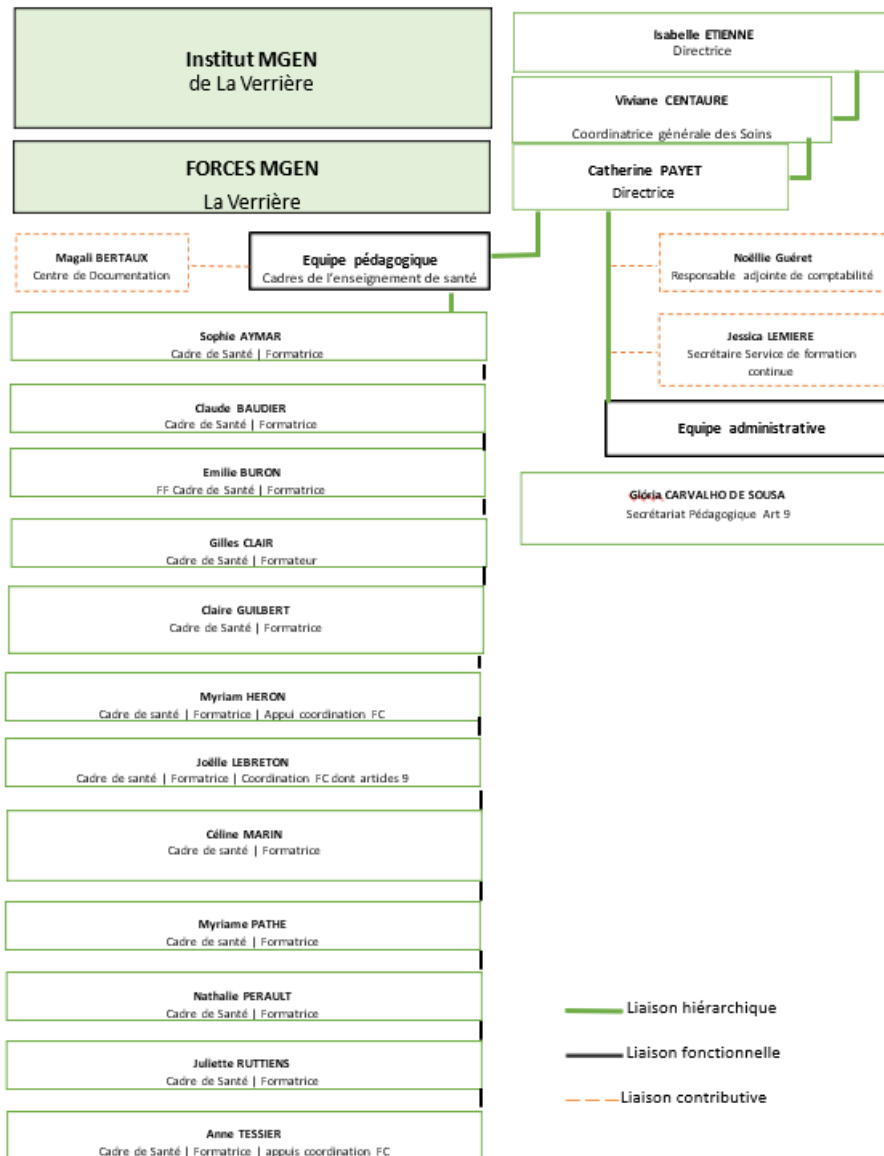
ANNEXES

ANNEXE N°1 : ORGANIGRAMME IFSI

IFSI 2024- 2025



Articles 9 et FC





ANNEXE N°3 : LISTE DE TERRAINS DE STAGE

Nom Etablissement	Catégorie	Statut	Secteur	Code postal	Ville	
Partenaires de Stages Ile de France						
ACCUEIL ESPERANCE VERSAILLES	Région	Public	Hospitalier	78000	VERSAILLES	
CABINET DE LA REINE	Région	Privé	Extra-Hospitalier	78000	VERSAILLES	
CLINIQUE DE LA MAYE	Région	Privé	Hospitalier	78000	VERSAILLES	
IDE LIBERAL JEAN-MARIE- FERNANDEZ	Région	Public	Extra-Hospitalier	78000	VERSAILLES	
LYCEE LA BRUYERE	Région	Public	Extra-Hospitalier	78000	VERSAILLES	
MAISON DE SANTE CLAIRE DEMEURE	Région	Public	Hospitalier	78000	VERSAILLES	
MAISON SAINT LOUIS	Région	Privé	Hospitalier	78000	VERSAILLES	
Maison de retraite des Soeurs Augustines	Région	Privé	Extra-Hospitalier	78000	VERSAILLES	
SSIAD LES TEMPLITUDES	Région	Privé	Hospitalier	78000	VERSAILLES	
CLINIQUE DE LA PORTE VERTE	Région	Public	Hospitalier	78004	VERSAILLES	
S.D.I.S. 78	Région	Public	Extra-Hospitalier	78005	VERSAILLES CEDEX	
Ets Public du musée et du Domaine Nat de Versailles	Région	Public	Extra-Hospitalier	78008	VERSAILLES	
CLINIQUE LES FRANCISCAINES	Région	Privé	Hospitalier	78009	VERSAILLES CEDEX	
CENTRE HOSPITALIER DE SAINT GERMAIN EN LAYE	Région	Public	Hospitalier	78100	ST GERMAIN EN LAYE	
CLINIQUE ST GERMAIN	Région	Privé	Hospitalier	78100	ST GERMAIN EN LAYE	
RESIDENCE SAINT GERMAIN	Région	Public	Hospitalier	78100	ST GERMAIN EN LAYE	
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	Région	Public	Extra-Hospitalier	78110	LE VESINET	
HOPITAL LE VESINET	Région	Privé	Hospitalier	78110	LE VESINET	
FOYER DES SAULES - A.P.A.J.H. YVELINES	Région	Public	Intra && Extra	78114	MAGNY-LES-HAMEAUX	
OBJECTIF SANTE	Région	Public	Extra-Hospitalier	78114	MAGNY LES HAMEAUX	
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	Région	Public	Extra-Hospitalier	78120	RAMBOUILLET	
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	Région	Public	Extra-Hospitalier	78120	SONCHAMP	
CRECHE CLARIFAONS LA MAISON BLEUE	Région	Privé	Extra-Hospitalier	78120	CLAIREFONTAINE YVELINES	EN
EHPAD GEORGES ROSSET	Région	Public	Hospitalier	78120	RAMBOUILLET	
IDEL Stéphanie GROS	Région	Privé	Extra-Hospitalier	78120	RAMBOUILLET	
KORIAN CLAIREFONTAINE	Région	Public	Hospitalier	78120	CLAIREFONTAINE YVELINES	EN
Clinique d'Yveline	Région	Privé	Hospitalier	78125	VIEILLE ÉGLISE EN YVELINES	
RELAIS TENDRESSE	Région	Public	Hospitalier	78125	GAZERAN	
Etablissement Français du Sang	Région	Public	Extra-Hospitalier	78150	LE CHESNAY	
HOPITAL PRIVE DE PARLY II	Région	Privé	Hospitalier	78150	LE CHESNAY	
KORIAN LE HAMEAU DU ROY	Région	Privé	Hospitalier	78150	LE CHESNAY	
ORPEA LES LYS	Région	Privé	Hospitalier	78150	ROCQUENCOURT	
SSIAD LES CHENES VERTS	Région	Public	Extra-Hospitalier	78150	LE CHESNAY	
CENTRE HOSPITALIER ANDRE MIGNOT	Région	Privé	Hospitalier	78157	LE CHESNAY CEDEX	

ORPEA DE LA FONTAINE	Région	Privé	Hospitalier	78160	MARLY LE ROI
VILLA EPIDAURE	Région	Public	Hospitalier	78170	LA CELLE ST CLOUD
IDE LIBERALE EFFARAH Elsie	Région	Public	Extra-Hospitalier	78180	MONTIGNY LE BRETONNEUX
KORIAN QUIETA	Région	Privé	Hospitalier	78180	MONTIGNY LE BRETONNEUX
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	Région	Public	Extra-Hospitalier	78190	TRAPPES
CABINET EN SOINS INFIRMIERS	Région	Public	Extra-Hospitalier	78190	TRAPPES
CRECHE LES Z'ACROBATES	Région	Public	Extra-Hospitalier	78190	TRAPPES
Cab. inf. HIMMI Zahira	Région	Privé	Extra-Hospitalier	78190	TRAPPES
Cabinet de Soins Infirmiers	Région	Privé	Extra-Hospitalier	78190	TRAPPES
HOPITAL PRIVE DE L'OUEST PARISIEN	Région	Privé	Hospitalier	78190	TRAPPES
Lycée Général et Technologique de la Plaine de Neauphle	Région	Public	Autres	78190	TRAPPES
Lycée Professionnel L. Blériot	Région	Public	Extra-Hospitalier	78190	TRAPPES
C.G.C. Léopold Bellan	Région	Privé	Hospitalier	78200	MAGNANVILLE
IDE Libérale Imane MAARIK	Région	Public	Extra-Hospitalier	78200	MANTES LA JOLIE
Polyclinique Mantaise	Région	Privé	Hospitalier	78200	MANTES LA JOLIE
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	Région	Privé	Extra-Hospitalier	78210	ST CYR L'ECOLE
CABINET LIBERAL - I. PASDELOUP VIRASSAMY IDE	Région	Public	Extra-Hospitalier	78210	ST CYR L'ECOLE
KORIAN LE PARC DE L'ABBAYE	Région	Privé	Hospitalier	78210	ST CYR L'ECOLE
CENTRE DE GERONTOLOGIE LES AULNETTES	Région	Privé	Hospitalier	78220	VIROFLAY
C.H.I.M.M.	Région	Public	Hospitalier	78250	MEULAN
CABINET INFIRMIER DES SAULES	Région	Privé	Extra-Hospitalier	78280	GUYANCOURT
CRECHE BABILOU "BB à Bord"	Région	Public	Extra-Hospitalier	78280	GUYANCOURT
CRECHE DES BERCEAUX	Région	Privé	Extra-Hospitalier	78280	GUYANCOURT
CRECHE PIAGET	Région	Public	Extra-Hospitalier	78280	GUYANCOURT
Crèche BABILOU Ma Petite Planète	Région	Privé	Extra-Hospitalier	78280	GUYANCOURT
F.A.M. TROAS	Région	Public	Extra-Hospitalier	78280	GUYANCOURT
I.M.E ALPHEE	Région	Public	Extra-Hospitalier	78280	GUYANCOURT
KORIAN LES SAULES	Région	Privé	Hospitalier	78280	GUYANCOURT
KORIAN Le Grand Parc	Région	Privé	Hospitalier	78280	GUYANCOURT
CLINIQUE SAINT LOUIS	Région	Public	Hospitalier	78300	POISSY
CENTRE HOSPITALIER DE POISSY	Région	Public	Hospitalier	78303	POISSY CEDEX
Centre Médical Pasteur	Région	Public	Extra-Hospitalier	78310	MAUREPAS
Collège Alexandre Dumas	Région	Public	Extra-Hospitalier	78310	MAUREPAS
IDEL Alexandra CARCAUD	Région	Public	Extra-Hospitalier	78310	MAUREPAS
KORIAN VAL D'ESSONNE	Région	Public	Hospitalier	78310	MAUREPAS
REPOTEL	Région	Privé	Hospitalier	78310	MAUREPAS
Collège Philippe de Champagne	Région	Public	Autres	78320	LE MESNIL ST DENIS
ECOLE REGIONALE DU 1ER DEGRE	Région	Public	Extra-Hospitalier	78320	LA VERRIERE
KORIAN HAD YVELINES SUD	Région	Privé	Extra-Hospitalier	78320	LE MESNIL ST DENIS
KORIAN LES NOES	Région	Privé	Hospitalier	78320	LE MESNIL ST DENIS
MAISON DE RETRAITE FORT MANOIR	Région	Privé	Hospitalier	78320	LE MESNIL ST DENIS

MGEN HOPITAL GERIATRIQUE DENIS FORESTIER	Région	Privé	Hospitalier	78320	LA VERRIERE
MGEN INSTITUT MARCEL RIVIERE	Région	Privé	Hospitalier	78320	LA VERRIERE
RESIDENCE LES SOURCES	Région	Public	Intra && Extra	78330	FONTENAY LE FLEURY
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	Région	Privé	Extra-Hospitalier	78340	LES CLAYES SOUS BOIS
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	Région	Public	Extra-Hospitalier	78340	LES CLAYES SOUS BOIS
Collège La Fosse aux Dames	Région	Public	Autres	78340	LES CLAYES SOUS BOIS
Centre Pédiatrique des Côtes	Région	Public	Hospitalier	78350	LES LOGES EN JOSAS
CENTRE HOSPITALIER THEOPHILE ROUSSEL	Région	Public	Hospitalier	78363	MONTESSON CEDEX
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	Région	Public	Extra-Hospitalier	78370	PLAISIR
CABINET EN SOINS INFIRMIERS	Région	Privé	Extra-Hospitalier	78370	PLAISIR
CABINET INFIRMIERS DE L'AQUEDUC	Région	Privé	Extra-Hospitalier	78370	PLAISIR
ZODIAC Aérospace	Région	Public	Extra-Hospitalier	78370	PLAISIR
C.H. de Plaisir - Site Charcot	Région	Public	Hospitalier	78375	PLAISIR CEDEX
C.H. de Plaisir - Site HGMS	Région	Public	Hospitalier	78375	PLAISIR CEDEX
Crèche familiale	Région	Public	Extra-Hospitalier	78390	BOIS D'ARCY
CENTRE HOSPITALIER PRIVE DU MONTGARDE	Région	Privé	Hospitalier	78410	AUBERGENVILLE
KORIAN VAL DE SEINE	Région	Public	Hospitalier	78430	LOUVECIENNES
LYCEE SONIA DELAUNAY	Région	Public	Extra-Hospitalier	78450	VILLEPREUX
Institut Médico-Educatif	Région	Public	Extra-Hospitalier	78460	CHEVREUSE
Résidence L'ERMITAGE	Région	Public	Hospitalier	78460	CHEVREUSE
CLINEA SAINT REMY	Région	Privé	Hospitalier	78470	ST REMY LES CHEVREUSE
MAISON DE FAMILLE L'OASIS	Région	Privé	Hospitalier	78470	ST REMY LES CHEVREUSE
MAISON DE FAMILLE LES EAUX VIVES	Région	Privé	Hospitalier	78470	ST REMY LES CHEVREUSE
ORPEA SAINT REMY	Région	Privé	Hospitalier	78470	ST REMY LES CHEVREUSE
HOPITAL GERONTOLOGIQUE "P. DUGUE"	Région	Public	Hospitalier	78472	CHEVREUSE CEDEX
M.A.S. LES MESNULS	Région	Privé	Autres	78490	LES MESNULS
Rés. Le Parc de Montfort	Région	Privé	Hospitalier	78490	MONTFORT L'AMAURY
KORIAN C.3.S.	Région	Privé	Hospitalier	78502	SARTROUVILLE CEDEX
CENTRE DE REEDUCATION ET DE READAPTATION SUD YVELINES	Région	Public	Hospitalier	78513	RAMBOUILLET CEDEX
CENTRE HOSPITALIER DE RAMBOUILLET	Région	Public	Hospitalier	78514	RAMBOUILLET CEDEX
CABINET D'INFIRMIERES LIBERALES	Région	Public	Extra-Hospitalier	78530	BUC
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	Région	Privé	Extra-Hospitalier	78540	VERNOUILLET
CENTRE DE READAPTATION FONCTIONNELLE	Région	Public	Hospitalier	78550	RICHEBOURG
HOPITAL LOCAL DE HOUDAN	Région	Public	Hospitalier	78550	HOUDAN
C.H.P. DE L'EUROPE	Région	Public	Hospitalier	78560	LE PORT MARLY
RESIDENCE SIMON VOUET	Région	Public	Hospitalier	78560	LE PORT MARLY
FAM La Maison des Aulnes	Région	Public	Extra-Hospitalier	78580	MAULE
RESIDENCE DE MAINTENON	Région	Privé	Hospitalier	78590	NOISY LE ROI
CENTRE HOSPITALIER DES COURSES	Région	Public	Hospitalier	78600	MAISONS LAFFITTE
MGEN CESSRIN (CENTRE DE SOINS DE SUITE, DE READAPTATION ET INSTITUT DE NEPHROLOGIE)	Région	Privé	Hospitalier	78604	MAISONS-LAFFITTE

Cabinet Soins Infirmiers Mme CRESCENCE	Région	Privé	Extra-Hospitalier	78610	LE PERRAY EN YVELINES
Cabinet Soins Infirmiers BALTHAZAR	Région	Public	Extra-Hospitalier	78610	LE PERRAY EN YVELINES
CENTRE ANDRE VESALE	Région	Privé	Extra-Hospitalier	78640	NEAUPHLE LE CHATEAU
CRECHE COEURS D'ENFANTS	Région	Privé	Extra-Hospitalier	78640	NEAUPHLE LE CHATEAU
LYCEE VIOLLET LE DUC	Région	Public	Autres	78640	VILLIERS ST FREDERIC
Maison de Retraite d'Ablis	Région	Privé	Hospitalier	78660	ABLIS
La Rose des Vents	Région	Privé	Hospitalier	78670	VILLENES SUR SEINE
CABINET DE SOINS INFIRMIERS BOCHU/CHARBONNIER	Région	Public	Extra-Hospitalier	78690	LES ESSARTS LE ROI
KORIAN LA GUYONNE	Région	Privé	Hospitalier	78690	SAINT REMY L'HONORE
Centre Cardiologique d'Evrecquemont	Région	Public	Hospitalier	78740	EVECQUEMONT
ORPEA VAL DE SEINE	Région	Privé	Hospitalier	78740	VAUX SUR SEINE
CENTRE HOSPITALIER DE LA MAULDRE	Région	Public	Hospitalier	78760	JOUARS PONTCHARTRAIN
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	Région	Public	Extra-Hospitalier	78790	SEPTEUIL
HOPITAL DE PEDIATRIE ET DE REEDUCATION (CPR)	Région	Public	Hospitalier	78830	BULLION
MAISON DE RETRAITE LE BEL AIR	Région	Privé	Hospitalier	78850	THIVERVAL GRIGNON
SOCIETE PHILANTHROPIQUE	Région	Public	Extra-Hospitalier	78870	BAILLY
CABINET INFIRMIER DU MERANTAIS	Région	Public	Extra-Hospitalier	78960	VOISINS LE BRETONNEUX
IDE LIBERALE MARIE-AUDE BILLION	Région	Privé	Extra-Hospitalier	78960	VOISINS LE BRETONNEUX
REPOTEL	Région	Privé	Hospitalier	78960	VOISINS LE BRETONNEUX
COLLEGE LA CLE SAINT PIERRE	Région	Public	Extra-Hospitalier	78990	ELANCOURT
CRECHE ARC EN CIEL	Région	Public	Extra-Hospitalier	78990	ELANCOURT
CRECHE FAMILIALE "LE MANEGE ENCHANTE"	Région	Public	Extra-Hospitalier	78990	ELANCOURT
CRECHE TOM POUCE	Région	Public	Extra-Hospitalier	78990	ELANCOURT
Centre Médical d'Athènes	Région	Public	Extra-Hospitalier	78990	ELANCOURT
IDE LIBERALE MESSAOUD-ABERKHANE Marie	Région	Privé	Extra-Hospitalier	78990	ELANCOURT
Cabinet Soins Infirmiers LAGARDE	Région	Public	Extra-Hospitalier	78990	ELANCOURT
Clinique Geoffroy St Hilaire	Région	Public	Hospitalier	75005	PARIS 05
HOSPITALISATION A DOMICILE	Région	Privé	Extra-Hospitalier	75005	PARIS 05
INSTITUT CURIE	Région	Public	Hospitalier	75005	PARIS 05
CLINIQUE SAINT JEAN DE DIEU	Région	Public	Hospitalier	75007	PARIS 07
IDEL Patrica CASTELLI	Région	Privé	Extra-Hospitalier	75011	PARIS 11
RESIDENCE CATHERINE LABOURE	Région	Privé	Hospitalier	75012	PARIS 12
SAMU SOCIAL DE PARIS	Région	Public	Extra-Hospitalier	75012	PARIS 12
Clinique Jeanne d'Arc	Région	Privé	Hospitalier	75013	PARIS 13
Hôpital Privé des Peupliers	Région	Privé	Hospitalier	75013	PARIS 13
MGEN C.S.M.R.P. AXE DE READAPATION	Région	Privé	Intra && Extra	75013	PARIS 13
FONDATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE	Région	Public	Hospitalier	75014	PARIS 14
INSTITUT MUTUALISTE MONTSOURIS	Région	Public	Hospitalier	75014	PARIS 14
KORIAN LES JARDINS D'ALEZIA	Région	Privé	Hospitalier	75014	PARIS 14
MAISON DE SOLENN	Région	Public	Hospitalier	75014	PARIS 14

CABINET MEDICAL SNCF DE PARIS MONTPARNASSE	Région	Public	Extra-Hospitalier	75015	PARIS 15
CLINIQUE ALLERAY LABROUSTE	Région	Privé	Hospitalier	75015	PARIS 15
CLINIQUE BLOMET	Région	Public	Hospitalier	75015	PARIS
HOPITAL UNIVERSITAIRE NECKER-ENFANTS MALADES	Région	Public	Hospitalier	75015	PARIS 15
MGEN C.S.M.R.P VAN GOGH	Région	Privé	Intra && Extra	75015	PARIS 15
MGEN C.S.M.R.P. CAMILLE CLAUDEL	Région	Privé	Intra && Extra	75015	PARIS 15
C.M.C. BIZET	Région	Privé	Hospitalier	75016	PARIS 16
FOYER D'ACCUEIL DE JOUR DR JEAN COLIN	Région	Privé	Extra-Hospitalier	75016	PARIS 16
FOYER DES ISRAELITES REFUGIES	Région	Public	Hospitalier	75016	PARIS 16
Hôpital SAINTE PERINE	Région	Public	Hospitalier	75016	PARIS 16
CLINIQUE DE LA JONQUIERE	Région	Privé	Hospitalier	75017	PARIS 17
CLINIQUE INTERNATIONALE DU PARC MONCEAU	Région	Privé	Hospitalier	75017	PARIS 17
CLINALIANCE BUTTES CHAUMONT	Région	Public	Hospitalier	75019	PARIS 19
Le Silence des Justes	Région	Privé	Extra-Hospitalier	75019	PARIS 19
CLINIQUE CHIRURGICALE VICTOR HUGO	Région	Public	Hospitalier	75116	PARIS 16 CEDEX
CLINIQUE DE LA MUETTE	Région	Privé	Hospitalier	75116	PARIS 16
HIA LE VAL DE GRACE	Région	Public	Hospitalier	75230	PARIS CEDEX 05
HOPITAL SAINT LOUIS LARIBOISIERE FERNAND WIDAL	Région	Public	Hospitalier	75475	PARIS CEDEX 10
CENTRE HOSPITALIER NATIONAL DES QUINZE- VINGTS	Région	Public	Hospitalier	75571	PARIS CEDEX 12
HOPITAL ARMAND TROUSSEAU	Région	Public	Hospitalier	75571	PARIS CEDEX
HOPITAL SAINT ANTOINE	Région	Public	Hospitalier	75571	PARIS CEDEX 12
GHU Pitié Salpêtrière - Charles Foix	Région	Public	Hospitalier	75651	PARIS CEDEX 13
GH Paris St Joseph	Région	Public	Hospitalier	75674	PARIS CEDEX 14
HOPITAL LEOPOLD BELLAN	Région	Public	Hospitalier	75674	PARIS CEDEX 14
INSTITUTION NATIONALE DES INVALIDES	Région	Public	Hospitalier	75700	PARIS 07 SP
GRUPE HOSPITALIER STE PERINE, CHARDON- LAGACHE	Région	Public	Hospitalier	75781	PARIS CEDEX 16
HOPITAUX UNIVERSITAIRES PARIS CENTRE	Région	Public	Hospitalier	75879	PARIS CEDEX 14
HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	Région	Public	Hospitalier	75908	PARIS CEDEX 15
HOPITAL ROBERT DEBRE	Région	Public	Hospitalier	75935	PARIS CEDEX
Cabinet de Soins infirmiers	Région	Privé	Intra && Extra	84130	LE PONTET
CMCO EVRY	Région	Public	Intra && Extra	91035	EVRY
CENTRE HOSPITALIER SUD FRANCILIEN	Région	Public	Hospitalier	91106	CORBEIL-ESSONNE
CENTRE HOSPITALIER SUD ESSONNE - DOURDAN ETAMPES	Région	Public	Hospitalier	91152	ETAMPES CEDEX
Cabinet de Soins infirmiers	Région	Privé	Extra-Hospitalier	91190	GIF SUR YVETTE
Collège des Goussons	Région	Privé	Autres	91190	GIF SUR YVETTE
Hôpital Privé du Val d'Yerres	Région	Privé	Hospitalier	91330	YERRES
LA MARTINIERE	Région	Privé	Hospitalier	91400	SACLAY
CENTRE HOSPITALIER D'ORSAY	Région	Public	Hospitalier	91401	ORSAY CEDEX

SERVICE DE PMI TERRITORIALISE	Région	Public	Extra-Hospitalier	91410	DOURDAN
CENTRE MEDICAL DE BLIGNY	Région	Public	Hospitalier	91640	BRIIS SOUS FORGE
C.M.P. Varennes-Jarcy	Région	Public	Intra && Extra	91480	VARENNES JARCY
Clinique de la Défense	Région	Privé	Hospitalier	92000	NANTERRE
C.A.S.H. de Nanterre	Région	Public	Hospitalier	92014	NANTERRE CEDEX
CENTRE CLINIQUE DE LA PORTE DE SAINT CLOUD	Région	Public	Hospitalier	92100	BOULOGNE BILLANCOURT
CLINIQUE MONTEVIDEO	Région	Privé	Hospitalier	92100	BOULOGNE BILLANCOURT
INSTITUT EUROPEEN DE CHIRURGIE ESTHETIQUE ET PLASTIQUE (IECEP)	Région	Public	Hospitalier	92100	BOULOGNE BILLANCOURT
HOPITAL AMBROISE PARE	Région	Public	Hospitalier	92104	BOULOGNE BILLANCOURT
CENTRE ARPEGE	Région	Public	Hospitalier	92110	CLICHY
CLINIQUE DU PARC DE VANVES	Région	Public	Hospitalier	92130	ISSY LES MOULINEAUX
CROIX-ROUGE Française	Région	Public	Extra-Hospitalier	92130	ISSY LES MOULINEAUX
EHPAD LASSERRE	Région	Public	Hospitalier	92130	ISSY LES MOULINEAUX
CLINIQUE DE L'ERMITAGE	Région	Public	Hospitalier	92140	CLAMART
CTSA JEAN JULLIARD	Région	Public	Extra-Hospitalier	92140	CLAMART
HIA PERCY	Région	Public	Hospitalier	92140	CLAMART
HOPITAL ANTOINE BECLERE	Région	Public	Hospitalier	92141	CLAMART CEDEX
CRECHE LA COLLINE	Région	Privé	Extra-Hospitalier	92150	SURESNES
HOPITAL FOCH	Région	Public	Hospitalier	92151	SURESNES CEDEX
A.C.M.S.	Région	Public	Extra-Hospitalier	92158	SURESNES CEDEX
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	Région	Public	Extra-Hospitalier	92160	ANTONY
CENTRE DE REEDUCATION MOTRICE POUR TOUT-PETITS	Région	Public	Hospitalier	92160	ANTONY
HOPITAL PRIVE D'ANTONY	Région	Privé	Hospitalier	92160	ANTONY
E.P.S. Erasme	Région	Public	Intra && Extra	92161	ANTONY
ARPAGE	Région	Privé	Hospitalier	92170	VANVES
EHPAD LE CHATELET	Région	Public	Hospitalier	92190	MEUDON
C.M.C. AMBROISE PARE	Région	Public	Hospitalier	92200	NEUILLY SUR SEINE
CLINIQUE PIERRE CHEREST	Région	Public	Hospitalier	92200	NEUILLY SUR SEINE
KORIAN LES MATHURINS	Région	Public	Hospitalier	92200	BAGNEUX
HOPITAL AMERICAIN	Région	Public	Hospitalier	92202	NEUILLY SUR SEINE CEDEX
C.C. DU VAL D'OR	Région	Public	Hospitalier	92210	ST CLOUD
HOPITAL RENE HUGUENIN	Région	Public	Hospitalier	92210	ST CLOUD
RESIDENCE DE LONGCHAMP	Région	Privé	Hospitalier	92210	ST CLOUD
CLINALLIANCE FONTENAY	Région	Public	Hospitalier	92260	FONTENAY AUX ROSES
RESIDENCE MEDICALISEE LEOPOLD BELLAN	Région	Public	Hospitalier	92270	BOIS COLOMBES
CENTRE DE SOINS DE SUITE L'AMANDIER	Région	Privé	Hospitalier	92290	CHATENAY MALABRY
ORPEA LE SEQUOIA	Région	Privé	Hospitalier	92290	CHATENAY MALABRY
INSTITUT HOSPITALIER FRANCO-BRITANNIQUE	Région	Public	Hospitalier	92300	LEVALLOIS PERRET
Les Jardins de Levallois	Région	Public	Hospitalier	92300	LEVALLOIS-PERRET
CENTRE HOSPITALIER DES QUATRE VILLES	Région	Public	Hospitalier	92310	SEVRES
CLINIQUE MEDICALE ET PEDAGOGIQUE DUPRE	Région	Privé	Hospitalier	92333	SCEAUX CEDEX

CLINIQUE AMBROISE PARE	Région	Public	Hospitalier	92340	BOURG LA REINE
CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANNELONGUE	Région	Public	Hospitalier	92350	LE PLESSIS ROBINSON
POLE DE SANTE DU PLATEAU	Région	Public	Hospitalier	92360	MEUDON LA FORET
VILLA BEAUSOLEIL	Région	Public	Hospitalier	92370	CHAVILLE
CLINIQUE MEDICALE DU CHATEAU	Région	Privé	Hospitalier	92380	GARCHES
HOPITAL RAYMOND POINCARÉ	Région	Public	Hospitalier	92380	GARCHES
LA VILLA EPIDAURE	Région	Privé	Hospitalier	92380	GARCHES
RESIDENCE ISIS	Région	Public	Hospitalier	92380	GARCHES
CLINIQUE MEDICALE	Région	Privé	Hospitalier	92410	VILLE D'AVRAY
Cabinet en Soins Infirmiers	Région	Public	Extra-Hospitalier	92410	VILLE D'AVRAY
CENTRE HOSPITALIER DEPARTEMENTAL DE STELL	Région	Public	Hospitalier	92500	RUEIL MALMAISON
Clinique du Mont Valérien	Région	Privé	Hospitalier	92500	RUEIL MALMAISON
MGEN CLINIQUE DE SANTE MENTALE	Région	Privé	Hospitalier	92500	RUEIL MALMAISON
CLINIQUE DU PONT DE SEVRES	Région	Public	Hospitalier	92513	BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX
Résidence FONTAINE	Région	Privé	Hospitalier	92600	ASNIÈRES SUR SEINE
SANTE SERVICE	Région	Privé	Extra-Hospitalier	92816	PUTEAUX
S.N.C.F	Région	Public	Extra-Hospitalier	93210	LA PLAINE ST DENIS
HOPITAL EUROPEEN DE PARIS LA ROSERAIE	Région	Public	Hospitalier	93308	AUBERVILLIERS
HIA BEGIN	Région	Public	Hospitalier	94163	SAINT MANDE CEDEX
G.H. PAUL GUIRAUD	Région	Privé	Hospitalier	94806	VILLEJUIF CEDEX
E.P.S.N. DE FRESNES	Région	Public	Extra-Hospitalier	94832	FRESNES CEDEX
CLINIQUE LA NOUVELLE HELOISE	Région	Public	Hospitalier	95160	MONTMORENCY
HOPITAL SIMONE VEIL	Région	Public	Hospitalier	95602	EAUBONNE CEDEX
KORIAN LA ROSERAIE	Région	Privé	Hospitalier	28100	DREUX
ASSOCIATION DU CENTRE DE SOINS DU PRIEURE ST THOMAS	Région	Public	Extra-Hospitalier	28230	EPERNON
KORIAN PARC DE GASVILLE	Région	Public	Hospitalier	28300	GASVILLE OISEME
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	Région	Public	Extra-Hospitalier	28320	GALLARDON
Partenaires de Stages hors région Ile de France					
CLINIQUE de TOUTES AURES		Privé	Hospitalier	04100	MANOSQUE
POLYCLINIQUE SANTA MARIA		Privé	Hospitalier	06200	NICE
IDE LIBERALE MOUILLERON Alexandra		Privé	Extra-Hospitalier	10410	ST PARES AUX TERTRES
C.H. de Carcassonne		Public	Hospitalier	11010	CARCASSONNE CEDEX
SCP VAL DE CESSÉ		Public	Extra-Hospitalier	11120	BIZE MINERVOIS
Cabinet en Soins Infirmiers AMSELLEM		Privé	Extra-Hospitalier	13004	MARSEILLE 04
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA CONCEPTION		Public	Hospitalier	13005	MARSEILLE 05
HOPITAL SAINT JOSEPH DE MARSEILLE		Public	Hospitalier	13008	MARSEILLE 08
HOPITAL PRIVE DE CLAIRVAL		Public	Hospitalier	13009	MARSEILLE 09
INSTITUT PAOLI-CALMETTES		Public	Hospitalier	13009	MARSEILLE 09

KORIAN Les 3 Tours	Public	Hospitalier	13112	LA DESTROUSSE
CENTRE HOSPITALIER VALVERT	Privé	Hospitalier	13391	MARSEILLE CEDEX 11
E.P.D. Louis Philibert	Public	Intra && Extra	13610	LE PUY STE REPARADE
CENTRE HOSPITALIER DU PAYS D'AIX	Public	Hospitalier	13616	AIX EN PROVENCE CEDEX
DIAVERUM ARLES	Public	Extra-Hospitalier	13633	ARLES CEDEX
CENTRE HOSPITALIER D'ARLES	Public	Hospitalier	13637	ARLES CEDEX
CENTRE HOSPITALIER DE SALON DE PROVENCE	Public	Hospitalier	13658	SALON DE PROVENCE CEDEX
CENTRE HOSPITALIER EDMOND GARCIN	Public	Hospitalier	13677	AUBAGNE CEDEX
CENTRE HOSPITALIER DE LA CIOTAT	Public	Hospitalier	13708	LA CIOTAT CEDEX
Lycée Général et Technologique A. RIMBAUD	Public	Extra-Hospitalier	13800	ISTRES
IDE LIBERALE M-Noëlle PIMONT RIVIERE	Privé	Extra-Hospitalier	14000	CAEN
E.P.S.M.	Public	Extra-Hospitalier	14014	CAEN CEDEX
C.H.U. Caen Normandie	Privé	Hospitalier	14033	CAEN CEDEX 9
EHPAD LE FLORILEGE	Public	Hospitalier	14123	FLEURY SUR ORNE
CLINIQUE de TOGA	Privé	Hospitalier	20200	VILLE DI PIETRABUGNO
IDEL Céline GUALANDI	Privé	Extra-Hospitalier	20200	BASTIA
POLYCLINIQUE MAYMARD	Privé	Hospitalier	20200	BASTIA
EURL LA PALMOLA	Privé	Hospitalier	20232	OLETTA
CENTRE HOSPITALIER DE CORTE TATTONE	Public	Hospitalier	20250	CORTE
CLINIQUE SAN ORNELLO	Privé	Hospitalier	20290	BORGO
Centre Hospitalier de BASTIA	Public	Hospitalier	20604	BASTIA CEDEX
ASSOCIATION HOSPITALIERE DE BRETAGNE	Public	Intra && Extra	22110	PLOUGUERNEVEL
CABINET INFIRMIER DU PAYS DE LORIENT	Public	Extra-Hospitalier	22210	PLEMET
CENTRE HOSPITALIER MAX QUERRIEN	Public	Hospitalier	22501	PAIMPOL
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	Public	Extra-Hospitalier	27530	CROTH
CENTRE HOSPITALIER VICTOR JOUSSELIN	Public	Hospitalier	28102	DREUX CEDEX
Maison de Santé Pluridisciplinaire	Public	Extra-Hospitalier	28130	MAINTENON
NOUVELLE CLINIQUE SAINT FRANCOIS	Public	Hospitalier	28300	MAINVILLIERS
MAISON DE RETRAITE LES COTEAUX DE SAINT MATHIEU	Privé	Hospitalier	28320	GALLARDON
IDEL SAMASSA Koumba	Privé	Hospitalier	28500	CHERISY
Multi-Accueil "Les Petits Mousses"	Public	Autres	29000	QUIMPER
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Public	Extra-Hospitalier	29000	QUIMPER
EHPAD LES MAGNOLIAS	Public	Hospitalier	29000	QUIMPER
POLYCLINIQUE QUIMPER SUD	Public	Hospitalier	29000	QUIMPER
CABINET INFIRMIER DE POULDERGAT	Public	Extra-Hospitalier	29100	POULDERGAT
CENTRE DE REEDUCATION FONCTIONNELLE DE TREBOUL	Public	Hospitalier	29100	DOUARNENEZ
C.H. de Cornouaille	Public	Hospitalier	29107	QUIMPER
E.P.S.M. ETIENNE GOURMELEN	Public	Hospitalier	29107	QUIMPER CEDEX
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	Public	Extra-Hospitalier	29150	CHATEAULIN
CABINET INFIRMIER MOAL-SOQUET-JACQ PEN-LE MOIGNE	Public	Extra-Hospitalier	29150	CHATEAULIN

CLINIQUE KERFRIDEN	Public	Hospitalier	29150	CHATEAULIN
Centre Départemental d'Action Sociale	Public	Extra-Hospitalier	29150	CHATEAULIN
EHPAD LES COLLINES BLEUES	Privé	Hospitalier	29150	CHATEAULIN
Groupe Scolaire La Croix Rouge La Salle	Privé	Extra-Hospitalier	29200	BREST CEDEX 2
MUTUELLES DE BRETAGNE - SPASAD	Public	Extra-Hospitalier	29200	BREST
SSIAD ARCHIPEL	Privé	Extra-Hospitalier	29200	BREST
CH Ferdinand GRALL	Privé	Hospitalier	29207	LANDERNEAU CEDEX
CLINIQUE DU GRAND LARGE	Public	Hospitalier	29220	BREST CEDEX 2
POLYCLINIQUE DE KERAUDREN	Public	Hospitalier	29220	BREST CEDEX 2
CLINIQUE PASTEUR-LANROZE	Public	Hospitalier	29229	BREST CEDEX 2
B.C.R.M. DE BREST	Privé	Intra && Extra	29240	BREST NAVAL
HIA CLERMONT TONNERRE	Public	Hospitalier	29240	BREST CEDEX 9
CENTRE HOSPITALIER DE LESNEVEN	Public	Hospitalier	29260	LESNEVEN
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	Privé	Extra-Hospitalier	29290	ST RENAN
CENTRE HOSPITALIER LE JEUNE	Public	Hospitalier	29290	ST RENAN
Syndicats Intercommunal de Soins	Public	Extra-Hospitalier	29390	SCAER
CENTRE HOSPITALIER DE QUIMPERLE	Public	Hospitalier	29391	QUIMPERLE CEDEX
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	Privé	Extra-Hospitalier	29470	LOPERHET
CABINET EN SOINS INFIRMIERS	Privé	Extra-Hospitalier	29470	PLOBANNALEC-LESCONIL
EHPAD Les 3 Sources	Public	Hospitalier	29470	LOPERHET
CLINIQUE PEN AN DALAR	Privé	Hospitalier	29490	GUIPAVAS
CABINET EN SOINS INFIRMIERS	Privé	Extra-Hospitalier	29500	ERGUE GABERIC
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	Privé	Extra-Hospitalier	29590	LE FAOU
C.H.R.U. de BREST	Public	Hospitalier	29609	BREST CEDEX
FONDATION ILDYS	Privé	Hospitalier	29684	ROSCOFF CEDEX
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	Privé	Extra-Hospitalier	29770	AUDIERNE
C.I.A.S - EHPAD DE PLOUHINEC	Public	Intra && Extra	29780	PLOUHINEC
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	Public	Extra-Hospitalier	29790	PONT CROIX
EHPAP Résidence La Fontaine	Public	Hospitalier	29790	PONT CROIX
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	Privé	Extra-Hospitalier	29800	LANDERNEAU
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	Privé	Extra-Hospitalier	29800	ST URBAIN
CLINIQUE DE L'ELORN	Public	Hospitalier	29800	LANDERNEAU
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	Public	Extra-Hospitalier	29830	PLOUGUIN
C.D.A.S. de Brest Métropole Océane	Public	Extra-Hospitalier	29850	GOUESNOU
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	Privé	Hospitalier	29870	LANNILIS
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	Public	Extra-Hospitalier	29900	CONCARNEAU
CLINIQUE LES GLENAN	Privé	Hospitalier	29950	BENODET
IDE LIBERALE KARINA KERRACHE	Public	Extra-Hospitalier	30100	ALES
CENTRE HOSPITALIER ALES CEVENNES	Public	Hospitalier	30103	ALES CEDEX
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	Privé	Extra-Hospitalier	30230	BOUILLARGUES
C.H.U. TOULOUSE - HOPITAL PURPAN	Public	Hospitalier	31059	TOULOUSE CEDEX 9
INSTITUT CLAUDIUS RIGAUD	Privé	Hospitalier	31059	TOULOUSE CEDEX 9

CLINIQUE PASTEUR	Public	Hospitalier	31076	TOULOUSE CEDEX 3
CLINIQUE AMBROISE PARE	Privé	Hospitalier	31082	TOULOUSE CEDEX
CLINIQUE DE L'UNION / LE MARQUISAT	Privé	Hospitalier	31240	ST JEAN
CLINIQUE DE L'UNION	Privé	Hospitalier	31243	L'UNION CEDEX
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	Privé	Extra-Hospitalier	33500	LIBOURNE
IDEL Leïla CHAMAKH TAAROUST	Privé	Intra && Extra	34080	MONTPELLIER
Clinique Médicale du Mas de Rochet	Privé	Hospitalier	34172	CASTELNAU-LE LEZ CEDEX
INSTITUT DU CANCER DE MONTPELLIER VAL D'AURELLE	Public	Hospitalier	34298	MONTPELLIER CEDEX 5
CLINIQUE CHAMPEAU-MEDITERRANEE	Public	Hospitalier	34500	BEZIERS
POLYCLINIQUE SAINT PRIVAT	Public	Hospitalier	34761	BOUJAN SUR LIBRON
C.C.A.S.	Public	Extra-Hospitalier	35105	RENNES CEDEX 3
Collège Noël du Fail	Public	Autres	35580	GUICHEN
CENTRE HOSPITALIER GUILLAUME REGNIER	Public	Hospitalier	35703	RENNES CEDEX 7
AUB SANTE	Public	Extra-Hospitalier	35768	SAINT GREGOIRE
CAB. INF. GUILLEMOT Anne	Privé	Extra-Hospitalier	35890	BOURG DES COMPTES
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	Public	Extra-Hospitalier	38330	BIVIERS
CLINIQUE BELLEDONNE	Privé	Hospitalier	38400	ST MARTIN D'HERES
AGDUC	Public	Extra-Hospitalier	38701	LA TRONCHE CEDEX
CESAME 27	Public	Extra-Hospitalier	49130	STE GEMMES SUR LOIRE
C.H.U. D'ANGERS	Public	Hospitalier	49933	ANGERS CEDEX 09
FONDATION BON SAUVEUR	Privé	Hospitalier	50008	SAINT LÔ CEDEX
CENTRE HOSPITALIER de Coutances	Public	Extra-Hospitalier	50208	COUTANCES CEDEX
SCP Desheulles - Pézavent	Public	Extra-Hospitalier	50230	AGON COUTAINVILLE
CRRRF Le Normandy	Public	Hospitalier	50406	GRANVILLE CEDEX
HOPITAL LOCAL DE CARENTAN	Public	Hospitalier	50500	CARENTAN
MULTI Accueil "Daye Ptits Lutins"	Public	Extra-Hospitalier	50620	ST JEAN DE DAYE
CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE	Public	Hospitalier	56017	VANNES CEDEX
C.S.A.P.A. DOUAR NEVEZ	Public	Extra-Hospitalier	56100	LORIENT
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	Privé	Extra-Hospitalier	56120	JOSSELIN
C.M.R.R.F. DE KERPAPE	Privé	Hospitalier	56275	PLOEMEUR CEDEX
C.H. DE BRETAGNE - SITE DE NOYAL-PONTIVY	Public	Hospitalier	56306	PONTIVY CEDEX
CLINIQUE MUTUALISTE DE LA PORTE DE L'ORIENT	Privé	Hospitalier	56324	LORIENT
CABINET EN SOINS INFIRMIERS	Public	Extra-Hospitalier	56440	LANGUIDIC
CENTRE HOSPITALIER ALPHONSE GUERIN	Public	Hospitalier	56804	PLOERMEL
E.P.S.M. J-M. CHARCOT	Public	Intra && Extra	56854	CAUDAN CEDEX
VILLA NAPOLI	Privé	Hospitalier	64110	JURANÇON
EHPAD Le Luy de Béarn	Public	Extra-Hospitalier	64230	SAUVAGNON
Maison d'Enfants Diététique et Thermale	Privé	Intra && Extra	65130	CAPVERN
IDEL Nathalie CAUQUIL	Privé	Intra && Extra	65150	TUZAGUET
Centre Hospitalier de Bagnères de Bigorre	Public	Hospitalier	65200	BAGNÈRES DE BIGORRE
CENTRE HOSPITALIER DE PERPIGNAN	Public	Hospitalier	66000	PERPIGNAN

CLINIQUE MUTUALISTE CATALANE		Public	Hospitalier	66000	PERPIGNAN
CLINIQUE SAINT PIERRE		Public	Hospitalier	66012	PERPIGNAN CEDEX
CLINIQUE Saint Pierre		Privé	Hospitalier	66012	PERPIGNAN CEDEX
CLINIQUE NOTRE DAME D'ESPERANCE		Privé	Hospitalier	66100	PERPIGNAN
Cabinet en Soins infirmiers BONNET-ESCALLE		Public	Extra-Hospitalier	66100	PERPIGNAN
RESIDENCE SAINT JACQUES		Public	Hospitalier	66130	ILLE SUR TET
CLINIQUE de la Pinède		Privé	Hospitalier	66240	SAINT ESTEVE
IDEL Y. LOPEZ		Privé	Extra-Hospitalier	66330	CABESTANY
MEDIPOLE SAINT ROCH		Privé	Hospitalier	66330	CABESTANY
CLINIQUE LE FLORIDE		Privé	Hospitalier	66420	LE BARCARES
CABINET DE SOINS INFIRMIERS BIPOLE DE LA PRADE		Privé	Extra-Hospitalier	66750	ST CYPRIEN
INSTITUT UNIVERSITAIRE DE READAPTATION CLEMENCEAU		Privé	Hospitalier	67000	STRASBOURG
CLINIQUE CHIRURGICALE DU PARC		Privé	Hospitalier	71400	AUTUN
CENTRE HOSPITALIER Métropole Savoie		Public	Hospitalier	73100	AIX LES BAINS
Maison du Grand Chêne		Privé	Hospitalier	77380	COMBS LA VILLE
CABINET DE SOINS INFIRMIERS		Public	Extra-Hospitalier	78450	VILLEPREUX
CROIX ROUGE FRANCAISE		Public	Extra-Hospitalier	78940	LA QUEUE LEZ YVELINES
IDE FLOUTTARD PEIRO M-JOSEE		Public	Extra-Hospitalier	81400	CARMAUX
CLINIQUE SAINT MICHEL		Privé	Hospitalier	83100	TOULON
MGEN CENTRE SSR PIERRE CHEVALIER		Public	Hospitalier	83400	HYERES
HOPITAL SAN SALVADOUR		Privé	Hospitalier	83407	HYERES CEDEX
CLINIQUE DU CAP D'OR		Public	Hospitalier	83500	LA SEYNE SUR MER
IDEL Paul-Aurélien BOURDIER		Privé	Extra-Hospitalier	83500	LA SEYNE SUR MER
Institut Médicalisé de MAR VIVO		Privé	Hospitalier	83500	LA SEYNE SUR MER
HADAR - HAD		Public	Extra-Hospitalier	84083	AVIGNON CEDEX 2
CLINIQUE SAINT DIDIER		Privé	Hospitalier	84210	ST DIDIER
Cabinet en Soins Infirmiers		Privé	Extra-Hospitalier	84400	APT
Centre Hospitalier du Pays d'Apt		Public	Hospitalier	84405	APT CEDEX
C.R.F. CHAMPS ELYSEES		Public	Hospitalier	91000	EVRY
CABINET DE SOINS INFIRMIERS		Privé	Extra-Hospitalier	97139	LES ABYMES
IDE LIBERALE DIANE LEMONNIER		Public	Extra-Hospitalier	97310	KOUROU
BURNER Santé SELAS	DOM-TOM	Public	Extra-Hospitalier	97115	SAINTE ROSE
C.H.U. Sud Réunion	DOM-TOM	Public	Hospitalier	97448	SAINT-PIERRE CEDEX
C.H.U. de Martinique	DOM-TOM	Public	Hospitalier	97261	FORT DE FRANCE CEDEX
C.M.C DE KOUROU	DOM-TOM	Public	Hospitalier	97387	KOUROU CEDEX
POLYCLINIQUE DE GUADELOUPE	DOM TOM	Privé	Hospitalier	97142	LES ABYMES
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	DOM-TOM	Privé	Extra-Hospitalier	97224	DUCOS
CENTRE HOSPITALIER ANDREE ROSEMON	DOM-TOM	Public	Hospitalier	97306	CAYENNE CEDEX
CENTRE HOSPITALIER DE L'OUEST GUYANAIS F.JOLY	DOM-TOM	Public	Hospitalier	97320	SAINT LAURENT DU MARONI
CENTRE HOSPITALIER DU MARIN	DOM-TOM	Public	Hospitalier	97290	LE MARIN

CENTRE HOSPITALIER Maurice Despinoy	DOM-TOM	Public	Hospitalier	97232	LE LAMENTIN
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	DOM-TOM	Public	Hospitalier	97159	POINTE A PITRE CEDEX
CLINIQUE de l'Anse Colas	DOM-TOM	Public	Hospitalier	97233	SCHOELCHER
Cabinet en Soins infirmiers	DOM-TOM	Privé	Extra-Hospitalier	97270	SAINT ESPRIT
Ets de Traitement par Epuration Extra-rénale	DOM-TOM	Privé	Hospitalier	97290	LE MARIN
HAD LES 3S	DOM-TOM	Public	Extra-Hospitalier		
HOPITAUX DE MAYOTTE	DOM-TOM	Public	Hospitalier	97600	MAMOUDZOU
IDEL Annick D'ABADIE DE LURBE	DOM-TOM	Privé	Extra-Hospitalier	97200	FORT DE FRANCE
IDEL Christiane GRONDIN	DOM-TOM	Privé	Extra-Hospitalier	97410	SAINT PIERRE
L'APPEL INFIRMIER		Public	Extra-Hospitalier	97200	FORT DE France
Stages à l'international					
C.H.U. de Coimbra	Etranger	Public	Hospitalier	3030	COIMBRA - PORTUGAL
CLINIQUE SLIMANA	Etranger	Privé	Hospitalier		TIZI-OUZOU
Hôpital de l'Amitié Khméro Soviétique	Etranger	Public	Hospitalier		CAMBODGE
IPO de Coimbra Francisco Gentil	Etranger	Privé	Hospitalier		COIMBRA - PORTUGAL
LA CHAINE DE L'ESPOIR (Cambodge)	Etranger	Public	Extrahospitalier	75993	PARIS CEDEX 14
POLYCLINIQUE BENI SNASSEN	Etranger	Privé	Hospitalier	63320	BERKANE - MAROC
U.L.S.A.M. - E.P.E	Etranger	Public	Hospitalier	7901-	VIANA DO CASTELO - PORTUGAL